

## RD-CONGO



## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2873 - LUNDI 27 MARS 2017

## EMERGENCE

## Trois millions de PME pour réaliser une croissance inclusive en RDC

La Fédération des entreprises du Congo (Fec) a réussi son pari de mobiliser la communauté nationale et même internationale (participation des bailleurs de fonds) sur cette épineuse question de la Petite et moyenne entreprise en RDC. Les participants à la table ronde sur la PME organisée du 23 au 24 mars à Kinshasa sur le thème : « la promotion de la PME pour l'émergence de la RDC », ont proposé des pistes pour doter le pays des dispositifs efficaces de promotion de la PME. Ils ont préconisé des stratégies pour impliquer activement les pouvoirs publics et les structures d'encadrement des PME dans la mise en œuvre de ces dispositifs.

Durant deux jours, les panélistes ont produit un nombre considérable de recommandations pour permettre au pays de tirer un meilleur profit de ses millions de PME dont plus de 1,4 million opèrent à Kinshasa.

Page 14



Un atelier de fabrication des meubles à Kinshasa

## CPI

## Les victimes de Germain Katanga indemnisées symboliquement



Germain Katanga

Une première à la Cour pénale internationale. Il s'agit de l'attribution par les juges, des réparations monétaires à des victimes de crimes de guerre perpétrés en 2003 au village de Bogoro, au nord-est de la RDC, par la milice de Germain Katanga. Compte tenu du caractère indigent de cet ancien chef de milice, le Fonds au profit des victimes a été invité à utiliser ses ressources pour assurer ces réparations et à présenter un plan de mise en œuvre le 27 juin 2017 au plus tard. Chacune des 297 victimes de Germain Katanga s'en tirera en moyenne avec 250 dollars.

Malgré cet arrangement, le chef de guerre reste malgré tout responsable du paiement d'un million de dollars pour réparer le préjudice physique, matériel et psychologique causé lequel est évalué à plus de 3,75 millions de dollars.

Page 13

## SIGNATURE DE L'ARRANGEMENT PARTICULIER

## Un baroud d'honneur pour la Cenco !



Les évêques membres de la Cenco

Forts du soutien international, les évêques catholiques membres de la Cenco assurant la facilitation des travaux ne veulent pas conclure leur mission des bons offices sur un échec. Sauf changement, c'est ce lundi 27 mars que les négociations directes sur

les modalités d'application de l'accord du 31 décembre vont, théoriquement, prendre fin. À quelques heures de la clôture desdits travaux, les divergences majeures demeurent. Aussi bien sur le mode de désignation du futur Premier ministre que sur la

présidence du Conseil national de suivi de l'accord (CNSA) en passant par la répartition des postes ministériels, le chronogramme électoral et l'évaluation des mesures de décrispation, le blocage persiste encore entre les parties prenantes.

Page 13

## NÉGOCIATIONS DIRECTES MAJORITÉ-OPPOSITION

## L'UDPS prête à tirer toutes les conséquences en cas d'échec

D'après Félix Tshisekedi, qui s'exprimait vendredi devant les jeunes du Rassemblement, la tendance telle qu'elle se dessine actuellement sur fond de divergence quant à la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre risque d'amener son parti à durcir

le ton. La coalition au pouvoir, selon lui, entreprend des manœuvres pour saboter l'accord de la St Sylvestre notamment en y mettant toutes les pesanteurs susceptibles de freiner sa mise en œuvre. En fait, l'UDPS attend sereinement l'aboutissement

des travaux du Centre interdiocésain. Et en cas d'échec, le parti n'exclut pas la possibilité d'amorcer des actions non violentes de rue, question de faire pression sur les autorités afin qu'elles libèrent le processus électoral pris en otage.

Page 14

## ÉDITORIAL

## Bravo !

Oui, bravo et merci à celles et ceux qui ont su placer l'Afrique, notre Afrique, au cœur du Salon Livres Paris. Visité cinq jours durant par de très nombreuses personnalités – parmi lesquelles le président François Hollande et son Premier ministre Bernard Cazeneuve –, envahi par des dizaines de milliers de lecteurs, animé tout au long de ces journées par des écrivains venus de partout, le Pavillon des Lettres d'Afrique a démontré la vitalité de la littérature, la puissance des idées, mais aussi la volonté d'échanger qui règne dans cette partie du monde.

Très présents au cœur de ce pavillon avec l'Agence d'Information d'Afrique Centrale, avec Les Dépêches de Brazzaville, avec notre maison d'édition Les Manguiers nous avons constaté que l'élan initié par la création, il y a cinq ans, du stand Livres et Auteurs du Bassin du Congo s'est amplifié au point que tout le monde aujourd'hui reconnaît le rôle éminent de la littérature africaine dans le monde des hommes. Ce qui, soit dit en passant, est confirmé de façon spectaculaire par le fait que Conakry, capitale de la Guinée, a été désignée cette année par l'Unesco comme « Capitale mondiale du livre ».

La grande force des manifestations comme le Salon Livres Paris est qu'elle modifie de fond en comble l'image négative, passéiste, que projettent à longueur de colonnes et d'émission les médias étrangers au continent. A une « Afrique pas encore entrée dans l'Histoire » comme l'affirma à Dakar un certain président Nicolas Sarkozy, elle substitue un continent noir en pleine émergence dont les écrivains, les poètes, les philosophes, les universitaires, bref les intellectuels, tiennent le haut du pavé littéraire. Affranchie de la tutelle coloniale qui l'empêcha longtemps de s'exprimer librement, l'Afrique s'impose de jour en jour comme l'un des moteurs de la réflexion sur le devenir de l'humanité.

Le temps viendra certainement où l'une ou l'autre de ses capitales – et pourquoi pas Brazzaville ? – créera dans ses murs l'équivalent de ce qu'est aujourd'hui le Salon Livres Paris, c'est-à-dire un lieu de rencontre planétaire où les amoureux du livre viennent échanger avec les écrivains et les éditeurs. Mais en attendant disons une fois encore que le Pavillon Lettres d'Afrique a tenu toutes ses promesses et que nous sommes fiers d'y voir été présents.

Les Dépêches de Brazzaville

## ELECTIONS LÉGISLATIVES 2017

## Juste Mondelé annonce sa candidature à Ouenzé

Le secrétaire général du Club 2002, Parti pour l'Unité et la République (Club 2002-Pur), Juste Mondelé a déclaré, dans une interview exclusive aux *Dépêches de Brazzaville*, le 24 mars, qu'il sera candidat aux prochaines élections législatives, dans la première circonscription électorale du cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé. Au cours du même entretien, il a donné également son appréciation des conclusions de la concertation politique de Ouesso.

**Les Dépêches de Brazzaville: Monsieur le secrétaire général, quelles sont les motivations de votre candidature à Ouenzé ?**

**Juste Mondelé:** Nous avons des échos favorables de notre base. Par deux fois, elle m'a fait confiance pour la représenter au niveau du conseil départemental et municipal de Brazzaville. D'ailleurs, une enquête qu'elle a réalisée dans la première circonscription de Ouenzé nous donne largement favori. Il faut ajouter à cela les appels répétés des populations de Ouenzé au soutien de notre candidature.

**LDB: Vous avez pris part à la concertation politique de Ouesso, qui s'est tenue du 4 au 7 mars dernier, êtes-vous de l'avis de ceux qui pensent que ces assises ont marqué des avancées significatives dans le cadre de la gouvernance électorale ?**

**Juste Mondelé :** Au-delà du fait que cette concertation politique a marqué des avancées importantes dans le cadre de la gouvernance électorale, elle a été un grand moment républicain parce que l'opposition, fortement représentée par l'Upads et les autres formations politiques, y a pris part activement et a apporté des contributions positives. Ouesso a contribué aussi à la consolidation de la paix et de la démocratie dans notre pays comme le souhaite vivement le président de la République, Denis Sassou N'Gusso.

**LDB : Votre parti apprécie-t-il le passage de cent trente-neuf circonscriptions électorales à cent cinquante et un ?**

**J.M :** Le Club 2002- Pur n'était pas opposé, au cours des débats, à ce passage. Ce découpage est imposé par l'érection de quelques communautés urbaines en communes de plein exercice. On sait que le pays traverse une crise économique difficile; mais on dit souvent que la démocratie a un prix. Il était évident que ce passage se réalise en tenant compte des paramètres démographiques, sociologiques et administratives. Ainsi, notre parti politique n'avait pas sou-



Juste Mondelé répondant aux questions

tenu la thèse du statu quo. Il avait souscrit à celle de l'évolution. Il est important par ailleurs de relever que l'un des points importants de Ouesso a été également la mise en application de la loi sur les partis politiques. Vous constatez qu'actuellement le Congo compte près de cent cinquante formations politiques pour une population d'environ quatre millions d'habitants. Ça fait un peu désordre. L'application de cette loi va assainir, à coup sûr, le paysage politique dans notre pays.

En ce qui concerne notre parti, le Club 2002-Pur, il est territorialement représenté et possède des élus dans les institutions électives. Il répond, en grande partie, aux exigences de la loi sur les partis politiques.

**LDB : Le Club 2002-Pur est-il déjà en ordre de bataille pour les prochaines consultations électorales ?**

**J.M :** Oui, notre parti, qui a des élus dans les institutions électives depuis 2002, se prépare pour affronter les prochaines échéances électorales, avec sérénité.

**LDB : Avez-vous commencé des combinaisons électorales au sein de la majorité présidentielle ?**

**J.M :** Je vais vous dire, sans langue de bois, que le Club 2002- Pur a été toujours marginalisé lorsqu'il s'agit de faire des arbitrages au niveau de la majorité présidentielle. Nous avons toujours lutté pour une démarche consensuelle dans la répartition

des candidats au sein de la majorité présidentielle selon le poids électoral de chacun. Nous saluons le fait que le président de la majorité présidentielle par intérim, Pierre Ngolo, lors de la dernière réunion de notre plateforme politique, a souhaité, cette fois, que les candidats favoris dans les circonscriptions électorales respectives devraient bénéficier du soutien des autres partis de la majorité présidentielle.

**LDB : Depuis l'année 2002, vous avez toujours exprimé le désir d'être candidat dans la première circonscription électorale de Ouenzé, le seriez-vous encore en 2017 ?**

**J.M :** Je suis natif de Ouenzé. Je suis fils de Jean Mondelé, ancien parlementaire. En 2002, je terminais à peine mes études et j'avais voulu être candidat à Ouenzé. C'était dans une situation post conflit et on m'avait demandé de me désister au profit de notre père, son excellence Rodolphe Adada, actuel ambassadeur du Congo en France. En 2007, à la veille de la campagne électorale, le député d'Onogni Pierre Ngolo a été « parachuté » à la première circonscription électorale de Ouenzé, nous lui avons cédé le couloir. En 2012, l'administration électorale avait décidé de reconduire les mêmes députés des zones sinistrées du fait des événements du 4 mars. Aujourd'hui, nous pensons que toutes les conditions sont réunies pour que nous soyons candidat aux élections législatives de 2017 dans la première circonscription électorale de Ouenzé.

**LDB : Avez-vous un message particulier à l'endroit de vos futurs électeurs ?**

**J.M :** Je suis très content et je les salue du fait que les groupes de soutien à ma candidature commencent à se constituer déjà. Je leur dis par avance merci. Merci pour mes mamans, mes papas, mes amis et connaissances de Ouenzé. Je pense que, cette fois-ci, vous ne serez pas déçus. Je vous félicite parce que depuis 2002 que j'ai mis les pieds dans l'étrier politique, vous me soutenez toujours. Nous sommes ensemble...

Propos recueillis par Roger Ngombé

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-**  
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath  
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngoni

## TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## PME

## Isaac, un nouveau projet pour favoriser l'éclosion de l'artisanat

**Le ministère des Petites moyennes entreprises et de l'artisanat (Pme) a lancé le 24 mars à Brazzaville, un projet dénommé Initiative pour la solidarité et l'autonomisation de l'artisanat congolais (Isaac) qui vise à promouvoir le dialogue, le partage et l'entraide entre les artisans, en vue d'améliorer leurs conditions de travail et de vie.**

« Un grand nombre d'artisans qui, malheureusement à leur détriment, évoluant individuellement chacun dans son coin, ont du mal à améliorer leurs conditions de travail et de vie », a souligné la ministre des Pme, Yvonne Adélaïde Mougany, ajoutant « faute d'une bonne organisation, ils sont souvent dans l'incapacité de transmettre, dans les conditions idéales, leur savoir-faire et leur expérience qui disparaissent en même temps que leur fin d'activités ou d'existence. »

Ce projet qui se veut autonome vise, grâce à la mutualisation des ressources, donner la capacité à l'artisan de dépendre de lui-même. Ainsi, pour devenir membre, l'artisan individuel, l'entrepreneur artisan ou l'entreprise artisanale doit payer le droit d'adhésion qui s'élève à 5000 francs CFA. Les cotisations mensuelles oscillent quant à elles, entre 5000 francs CFA, 10.000 francs CFA et 25.000 francs

CFA. Pour bénéficier d'un prêt, l'artisan ou l'entreprise artisanale doit être à jour au niveau des cotisations mensuelles ; accepter une formation, si elle est reconnue nécessaire enfin présenter un dossier de demande individuel ou collectif. Le prêt accordé sera égal à 10 fois au maximum la valeur des cotisations d'un an. La durée de remboursement varie selon le montant de prêt.

Isaac permettra aussi aux artisans d'acquérir des équipements et outils de travail, d'accéder aux formations et de participer aux foires, salons ou expositions tant au niveau national qu'international.

« Ce projet va assurer la prise en charge complémentaire des accidents de travail, de la pension des maladies professionnelles, ainsi que des soins de santé individuels et familiaux, en plus du régime universel que l'Etat est en train de mettre en place », a indiqué Adélaïde Mougany.

Par ailleurs, Isaac sera géré par un comité de gestion autonome qui sera mis en place par les membres partenaires. Les fonds qui seront collectés seront administrés par le Conseil national de l'artisanat. Le contrôle et la gestion des ressources seront effectués par un commissariat aux comptes. 243 métiers de l'artisanat figurent dans la nomenclature officielle de la République du Congo.

**Lopelle Mboussa Gassia**

## ENVIRONNEMENT

## Mise en place d'une commission de lutte contre l'usage des sacs en plastique

**La recrudescence du commerce et de l'usage des sachets et sacs en plastique sur le territoire congolais suscite l'attention des pouvoirs publics qui ont lancé le 24 mars dernier, une commission technique interministérielle en vue de juguler cette situation et sensibiliser la population aux nouveaux emballages de substitution.**

A cette occasion, le ministre du Commerce extérieur et de la consommation, Euloge Landry Kolélas, a réaffirmé la détermination du gouvernement à mettre un terme à l'utilisation de ces objets qui ont un impact négatif sur l'environnement.

« Le commerce des sachets en plastique relève d'une véritable mafia, on ne les voit pas sur les étalages, ni dans les boutiques. Cependant, on constate son usage chez les petits vendeurs fixes ou ambulants d'aliments, d'eau et d'autres boissons », a déclaré le ministre Euloge Landry Kolélas.

Ces objets interdits sont vendus sous des appellations codées, « mado-da, niaou, ya mado, bord ézanga kombo », a-t-il indiqué soulignant la responsabilité de certains responsables et agents inciviques de l'Etat dans ce trafic illicite.

La mission de cette Commission technique consiste à sensibiliser la population sur les méfaits des sachets en plastique sur l'environnement ; de renforcer et intensifier les contrôles dans les frontières et



La photo de famille

sanctionner tout trafiquant ; de mobiliser les opérateurs économiques pour mettre au point les emballages de substitution, à moindre coût, adaptés aux aliments, à l'eau et les boissons. Le commerce et l'usage des sacs, sachets et films en plastique sont interdits en République du Congo depuis 2011, par un décret n°2011-485 du 20 juillet 2011. Officiellement, les exportations régulières de ces matières polluantes, ni une déclaration d'importations y afférente n'ont été signalées.

Certains secteurs d'activités, les pharmacies et magasins se sont conformés depuis cette date à cette réglementation, en emballant les produits dans des sachets en papier adéquat. Pourtant, d'autres commerçants évoluant dans l'informel résistent toujours aux mesures prises par les autorités pour préser-

ver l'environnement et la santé humaine. Pour le vice-président de la chambre de commerce, le Dr Jean Galessamy-Ibombo, cette déviance est due à un problème d'éthique et de déontologie professionnelle de la part des commerçants, et à une absence d'information sur la nuisibilité de ces sachets sur l'environnement et les répercussions sur la santé humaine.

De manière générale, la responsabilité incombe aux pouvoirs publics : « c'est le manque de rigueur dans l'application des textes par les services compétents ; il y a des palliatifs qui ont été trouvés, à savoir les sachets en tissu non dégradables. Il faut dans ce cas impliquer toutes les couches sociales, socio-professionnelles ainsi que les médias », a dit le Dr Jean Galessamy-Ibombo.

**Fiacre Kombo**

## LE FAIT DU JOUR

## La France des idées

Pour savoir que l'élection présidentielle, partout dans le monde, est toujours un moment exceptionnel d'exposition des projets de société des différents candidats, il faut s'y intéresser un tout petit peu. Dans le cas précis de la France, qui attend de choisir le successeur de François Hollande dans quelques semaines, un tour d'horizon de ces projets, ou des idées principales qui les sous-tendent, donne à voir combien les hommes et les femmes qui ambitionnent de loger au Palais de l'Élysée, les cinq prochaines années, ne sont pas à court de formules.

On était dans un système électoral où les dispositions pour être admis à briguer la magistrature suprême n'étaient pas fort contraignantes, le premier tour de la présidentielle française, le 23 avril prochain, aurait peut-être mobilisé au total vingt-six candidats. Mais par un jeu d'élimination directe dont la clause phare est le parrainage d'au moins cinq-cents signatures d'élus pour chaque prétendant, seulement onze candidats ont pu franchir la barre fatidique. Cinq d'entre eux, considérés comme les plus en vue : Fillon, Hamon, Macron, Mélenchon, Le Pen, étaient en débat télévisé le 20 mars. Avec des fortunes diverses.

Aussi démocratique qu'est cette compétition électorale en France, l'arbitrage du 5 sur 11 a sans doute été mal vécu par les exclus. Qui

pourront se rattraper lors des deux ultimes débats restants pour se faire entendre et aussi se faire voir, tant on les entend et les voit peu dans cette campagne minée par les « affaires ». Mais qu'à cela ne tienne, les idées dont il est question ici les concernent tous, du moins la plupart, en particulier les recalés du tour préliminaire pour défaut de parrainages. Elles sont, ces idées-là, éclairantes, les unes que les autres.

Voici, en effet, comment quelques-uns des non-partants se projetaient sur leur pays pour le prochain quinquennat. Ancienne secrétaire d'Etat, Rama Yade prenait la défense de la France « orpheline, méprisée, en retrait du champ démocratique ». De l'extérieur, on ne peut pas savoir si cette France-là existe, ni mesurer combien ceux qui le vivent de l'intérieur en souffrent. Ecrivain et cinéaste, Alexandre Jardin était parti pour susciter « la révolte des gens bienveillants », sans doute pour faire un peu de place à un brin de sourire dans une société française guettée par le repli sur soi.

Ce n'est pas tout. « Rajeunir la V<sup>e</sup> République », tel devait être pour Bastien Faudot, le meilleur moyen de sauver la classe politique du « rejet » dont elle est l'objet de la part des Français. Général de l'armée de terre, Didier Tauzin avait à cœur de renforcer la souveraineté nationale, libérer l'économie et réformer l'Europe, l'idée de tête étant de « rebâtir la France ». Pour sa

part, Oscar Temaru, foncièrement anticolonialiste, amènerait à l'indépendance la Polynésie française dont il a été président par le passé.

Il est clair, que ces « projets » portés par des « perdants » ne seront jamais mis en œuvre par ces derniers. Par contre, ils font partie de l'univers dans lequel vivent les citoyens français, peut-être même la réalité quotidienne. A suivre les déclarations des onze candidats validés par le Conseil constitutionnel on s'aperçoit que la France a besoin des réformes, qu'elle est en crise, que sa classe politique n'est pas exempte de reproches, que ses élus ne sont pas des demi-Dieux, que sa population est en quête de protection, que les efforts des gouvernements successifs sont à poursuivre sur tous les plans.

Au regard de tous ces problèmes, on peut parier qu'aucun des onze candidats en lice, qu'aucun des deux qui accéderont au second tour, que l'heureux élu du 7 mai au soir n'échappera pas aux critiques d'inefficacité ou encore d'absence de résultats essayées par l'équipe sortante de François Hollande. Cet élu ou cette élue devra cependant rester à l'écoute de ses compatriotes de tous les bords, s'il ou elle veut rester audible parmi eux. Il y a un avantage dans tout ceci : la France reste un pays qui réfléchit. Le tout sera de savoir faire la part des choses.

**Gankama N'Siah**

## ACTION HUMANITAIRE

## Le PAM va bientôt expérimenter le Cash Based Transfert à Bétou et Impfondo

**Le Programme alimentaire mondial (PAM) mettra prochainement en place à Bétou et Impfondo, dans le département de la Likouala, un programme innovant de Cash Based transfert (CBT). Il s'agit d'un système de transfert monétaire d'assistance aux réfugiés centrafricains qui sont dans le besoin**

Selon un communiqué de presse du bureau départemental de cette agence onusienne dans la Likouala, ces deux villes ont été retenues après de différentes analyses de risque et études de marché. Elles disposent, en effet, des institutions financières nécessaires et leur marché est capable d'absorber cette nouvelle demande. « Le CBT, à travers des transferts de monnaie électro-

nique dans les téléphones des bénéficiaires, permet à ceux-ci de faire l'achat de différentes denrées alimentaires dans des boutiques locales. Les avantages sont multiples pour les réfugiés », indique le communiqué.

En effet, à travers le CBT, les bénéficiaires peuvent diversifier leur alimentation et choisir les denrées correspondant à leurs habitudes alimentaires. Le processus permet également une autonomisation des réfugiés en leur procurant une certaine liberté dans le choix et la gestion de leurs ressources alimentaires. « Ils vont ainsi prendre davantage part à l'assistance alimentaire pour en devenir les acteurs principaux. Parallèlement, cela va permettre de dynamiser l'économie locale », poursuit le document.



Une vue des réfugiés dans la Likouala (crédit photo Adiac)

Rappelons que le PAM assiste environ 15 000 réfugiés centrafricains dans la Likouala. Ces derniers ont reçu jusqu'à fin 2016 des rations complètes. Mais, depuis le début de cette année, en raison de manque de ressources, le PAM a dû prioriser son assistance et prend actuellement en charge

les réfugiés les plus vulnérables. Fonctionnant grâce aux contributions volontaires, cette agence onusienne manque actuellement de ressources pour la mise en œuvre de ses programmes.

Le PAM a, par ailleurs, continué d'assister les réfugiés de la République démocratique du Congo

(RDC) à la suite du rapatriement proposé par le HCR de 2012 à 2014. Cette assistance s'est poursuivie en faveur de la quinzaine de milliers de réfugiés restés au Congo jusqu'à décembre 2015. Confronté à un important manque de ressources pour ce programme en début 2016, le PAM a dû restreindre son assistance aux réfugiés les plus vulnérables et clôturer son programme en juin, n'ayant pas de nouvelle contribution des bailleurs. « Le représentant pays s'est rendu dans la Likouala en octobre 2015 pour rencontrer et sensibiliser les réfugiés qui ont été informés tout au long de ce processus par les équipes du PAM sur le terrain afin que cette transition se fasse dans les meilleures conditions possibles », conclut le communiqué.

**Parfait Wilfried Douniama**

## EDUCATION

## Les élèves incités à faire le choix des métiers

**Les élèves des établissements scolaires d'enseignement général de Brazzaville y compris ceux de l'école militaire général Leclerc ont été encouragés le 18 mars, à faire le choix des métiers lors de la 7<sup>e</sup> édition du forum intitulé « info métiers », organisé par l'Institut Saint François d'Assise, situé à Makabandilou dans la périphérie de Brazzaville**



Ce forum vise, entre autres, à susciter des vocations à certains élèves en recherche d'une orientation de formation ou de métier ; de les guider et de leur communiquer une information sur des métiers précis; de les aider à faire le point et de rassembler des informations nécessaires pour les guider dans leur choix ainsi que sur les lieux de formation au lycée et dans l'enseignement supérieur qui y correspondent.

En effet, la rencontre a été marquée par des communications sur divers métiers et la visite de stand des Forces armées congolaises.

Les communications ont porté sur les métiers d'architecture ; d'électricité ; des Forces armées congolaises ; du tourisme et loisirs et bien d'autres.

Le métier d'architecture a été présenté par l'ancien ministre Gaston Gapo.

L'orateur a expliqué que l'architecture est l'œuvre d'esprit qui se définit dans le domaine de l'émotion et du sublime. Selon lui, l'architecte ne construit pas seulement des maisons, englobe tous les domaines et contribue au développement économique d'un pays. Il crée

des espaces verts individuel et communautaire en veillant à l'environnement.

Le directeur de la promotion des loisirs, Donatien Mbani, a exposé sur les différents métiers liés au monde du tourisme et des loisirs.

En déplorant le manque de cadres dans ce domaine au Congo, il a encouragé les élèves à choisir la filière de maintenance touristique; statisticien en tourisme ; montage de projet ; économie touristique ; technologie d'hébergement et de droit touristique.

Au terme des communications, certains élèves ont dévoilé le choix de leur métier tandis que d'autres n'ont pas trouvé dans ces présentations leur compte. Anne-Emmanuelle Obambi, en classe de première scientifique, passionnée d'un esprit créatif a choisi le métier d'architecture. « J'ai commencé à dessiner depuis mon enfance sur l'environnement. En suivant le ministre Gapo j'ai été très heureuse d'apprendre que ce métier est une œuvre de l'esprit car à travers mes dessins j'exprime ce qui est caché en moi ».

De même Yves-Henri Okoi en classe de seconde a abondé

des espaces verts individuel et communautaire en veillant à l'environnement. Il se dit fasciné par la beauté des bâtiments.

Par ailleurs, l'élève Simmy-Djoh Obambi qui s'attendait à une communication sur le métier de défenseur du droit a indiqué : « J'attendais l'intervention d'un avocat car je désire l'être mais l'intervention des forces armées congolaises m'a suscité l'envie des armes en se souvenant de mon grand-père qui me racontait ses histoires qu'il fallait défendre le pays et assurer la sécurité des autres ».

Notons que le directeur adjoint de l'Institut Saint François d'Assise, Guy Cano, a expliqué que ce forum est une étape importante dans la construction du projet d'avenir non seulement scolaire mais aussi professionnel de ces élèves. « La question d'orientation est déterminante et implique dans une perspective d'avenir bien ciblée de permettre aux élèves de faire le bon choix », avant d'ajouter « Je vous invite chers élèves à déterminer votre choix à travers toutes ces présentations pour votre avenir ».

**Lydie Gisèle Oko**

## TIC

## Vita Académie, une nouvelle plateforme d'apprentissage en ligne

**Le directeur général de la société congolaise de prestation informatique Kube Technologie, Roger Aymar Andely, a annoncé le 21 mars à Brazzaville, l'officialisation de la plateforme Vita Académie, chargée de mettre en ligne et à la disposition des élèves, les contenus éducatifs afin de leur préparer aux examens d'Etat.**

A l'instant, les cours d'anglais, d'espagnol, de mathématiques même les corrigés du Bac, du Brevet d'études du premier cycle (Bepc) 2015-2016 et autres sont d'ores et déjà disponibles sur la plateforme Vita Académie (sans limitation géographique), a confirmé le concepteur.

Et, l'initiative qui pourra être appuyée par les ministères en charge de l'enseignement vise à développer le e-learning, une offre complète de formation en ligne pour se former où l'on veut, quand on veut et aux meilleurs coûts financiers.

« Il y a des départements du pays et des écoles qui manquent d'enseignants dans un domaine ou d'autres, mais ayant de l'électricité. Donc, cette plateforme les aidera à mieux se former même à distance, au moyen de l'Internet », a indiqué Gaétan Edouard lloy, ingénieur Etudes et développement à Kube Technologie.

Pour arriver à terme de cette initiative, la société congolaise de prestation informatique compte collaborer avec les professeurs évoluant dans les établissements officiels. Dans un premier temps, les concepteurs de cette plateforme

**COMMENCEZ à apprendre sur la plateforme qui répond à vos besoins**

Vita Académie vous aide à réussir vos examens. Prenez le contrôle de vos apprentissages scolaires et professionnels sur Internet.

Apprenez, Réviser et passez des tests sur Vita Académie.

Vita Académie met à disposition ses élèves un catalogue de cours et exercices très riches pour vous aider à préparer vos examens d'Etat.

Apprenez à votre rythme où vous voulez et quand vous voulez.

Vous êtes enseignant, vous avez des cours, Vita Académie achète vos cours. Contactez nous dès maintenant en appelant au numéro indiqué ci-dessous.

Vita Académie  
88 Avenue de l'Indépendance, Pâle - Pâle, Brazzaville Congo  
Tél: 00242 01 550 28 75  
Email: contact@vitaacademie.com

Une image virtuelle de la plateforme Adiac vont disposer des enseignements et travaux pratiques de toutes les disciplines confondues au bénéfice des collégiens et lycéens.

Pour améliorer et contrôler le catalogue de cours et d'exercices, les enseignements dispensés par ce site vont s'arrimer aux programmes autorisés par les trois ministères en charge de l'enseignement. « Les enseignants de niveau supérieur qui vont déposer leurs cours doivent s'assurer que leurs contenus s'arriment aux standards internationaux », a insisté Roger Aymar Andely.

Existante depuis quatre années, la société Kube Technologie preste dans divers domaines tels que le conseil, les réseaux d'infrastructures et autres.

Rappelons que la société congolaise de prestation informatique espère vulgariser l'initiative auprès des collégiens et lycéens pour une meilleure communication de proximité.

**Fortuné Ibara**

**MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT**

**REPUBLIQUE DU CONGO  
UNITÉ \*TRAVAIL \* PROGRÈS**

-----  
**CABINET**  
-----

## **C O M M U N I Q U E**

Le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat informe les agents civils de l'Etat n'ayant pas pu se présenter à la première phase du recensement physique, que la phase de réclamation aura lieu à partir du 27 mars 2016 à Brazzaville.

A cet effet, les agents concernés sont priés de se présenter à l'inspection générale des services administratifs située dans l'enceinte du laboratoire national de santé publique, munis d'une pièce d'identité en cours de validité, d'une attestation de présence au poste, d'une carte photo d'identité en couleur format 4 x 4 et des documents justifiant, selon les cas, leur absence au poste de travail lors du contrôle physique, notamment :

- une attestation de congé et une note de cessation de service ;
- une attestation ou un arrêté de mise en stage ;
- un ordre de service ou de mission ;
- une autorisation d'absence ;
- un dossier d'hospitalisation.

Fait à Brazzaville, le 24 MARS 2017



*[Signature]*  
Aimé Ange Wilfrid BININGA.

## FRANCE VOLONTAIRE EN PARTENARIAT AVEC LA FONDATION MTN CONGO INITIE 06 MODULES DE FORMATION AU PROFIT DES COMMUNICANTS DES ASSOCIATIONS ET ONG EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

La plateforme France Volontaires, en partenariat avec la Fondation MTN Congo, a initié depuis le 16 février dernier jusqu'au 23 mars prochain à la grande bibliothèque universitaire de Brazzaville, six (06) modules de formation dédiés aux communicants des associations locales, aux Organisations Non Gouvernemental (ONG) et aux volontaires.

Ce programme de formation en communication, unique en son genre, a été lancé également avec l'appui du Programme des Nations Unies au Congo, et a pour objectifs de permettre à la société civile congolaise représentée par une centaine de participants, d'être capable de communiquer sur l'ensemble de ses réalisations, car celle-ci regorge d'un ensemble d'accomplissements méconnus du public national et international (Congo Brazzaville Bonne Nouvelle).

Pour ce faire, l'expertise du partenaire au projet, l'Association France Volontaires, a été des plus bénéfiques en matière d'organisation dudit programme, car il a fallu concevoir, identifier les besoins, produire le contenu au contexte des associations

Identifiée par l'association France Volontaire, la centaine d'Associations et ONG congolaises a mis à disposition du programme de formation leurs différents responsables de communication respectifs. Car il s'agit, à travers cette formation, d'apporter aux dites associations les tenants et aboutissants de ce qu'est la communication d'une part, et de l'autre, l'intérêt stratégique que la communication peut avoir pour une structure.

**Module 1** Orienté stratégies, supports et plan de communication de façon à ce que les participants puissent s'approprier les différentes techniques qui sont disponibles pour communiquer vis-à-vis de leurs cibles respectives.

**Module 2** Concerne l'impact des médias sociaux, notamment les médias qui sont gratuits et accessibles comme Facebook, permettant aux organisations d'être plus présents sur ces réseaux et pertinents dans la façon de communiquer sur ces réseaux.

**Module 3** Traite du mobile et du

ONG et associations œuvrant dans le domaine de l'humanitaire, de la coopération, au développement et plus largement à la solidarité.

Comme le précise M. Benoît LOGNONE, ce dernier volet « orienté communication en situation de crise et aux échanges est d'une certaine complexité puisqu'il n'y a pas de réponse type à une crise qui survient, il porte principalement sur des mécanismes, sur la réflexion à avoir les différents cas susceptibles d'exister, de façon à pouvoir répondre plus favorablement. »

Avant la cérémonie de clôture qui interviendra le 23 mars prochain il sera également traité du Fundraising, (Méthode de recherche des fonds) au profit d'investissements des structures.

### Vision de la formation :

Il y est surtout question, après avoir développé tous les aspects de communication, de comprendre comment développer un projet, c'est à dire toute la gestion d'un projet inhérente à la recherche des fonds étape après étape, de la démarche de communication jusqu'au rendez-vous avec les bailleurs les plus potentiels, étendu jusqu'au suivi, en aval avec la réception des fonds, le reporting vis-à-vis des bailleurs, etc.

C'est une formation de type exécutif qui comporte six (06) modules, employés en deux vagues avec comme objectif d'accéder à la phase suivante du module, qui n'est autre que la pratique de façon à aider les apprenants à s'approprier pleinement des différents éléments vus en amont. Force est de constater que M. Benoît LOGNONE, le Chargé de communication de France Volontaires a estimé que de manière globale « l'on constate un engouement de la part des participants et des associations. France Volontaires ne cesse de recevoir des demandes de participations ». Malheureusement, les inscriptions ont été closes « parce qu'on a atteint le taux maximum de remplissage par rapport aux locaux dans lesquels se déroulent cette formation », a-t-il déclaré.

### Besoin de formation :

Durant le déroulement de ce programme de formation, il a été constaté que les dites associations locales ce sont appropriées les différents outils et manifestent un réel souhait de continuer à se former. Ce qui augure assurément pour France Volontaires de nouvelles perspectives en matière de nouvelles formations, et peut-être enrichir certains axes identifiés.

« C'est vrai que pour le moment on n'a pas vocation à faire une formation universitaire qui durera 20, 30, 40 heures, mais on pourra pousser un peu plus chaque thématique et même chaque sous thème. Donc ce sont aussi des pistes de réflexions qui s'ouvrent à nous et qui

peuvent nous permettre de poursuivre cette démarche et d'apporter un appui plus précis et pertinent à ces associations », a-t-il insisté.

### France Volontaires au Congo Brazzaville

M. LOGNONE a expliqué que France Volontaires est au Congo depuis 2012. Elle travaille avec MTN depuis déjà plusieurs années sur les thématiques de valorisation de volontariat et d'accompagnement.

France Volontaires c'est une plateforme associative de 47 associations de solidarité internationale et d'éducation populaire, de ministères et de collectivités locales. Elle a été créée pour favoriser le développement qualitatif des engagements volontaires. Elle est présente dans 35 pays dans le monde, et déploie un réseau d'espaces Volontaires dans 20 pays. Dans le cas du Congo, France Volontaires intervient dans le présent programme en qualité d'expertise en matière d'accompagnement. C'est sa mission et son engagement auprès des associations et du gouvernement Congolais.

Pour France Volontaires, l'intérêt de ce projet demeure de pouvoir répondre aux besoins de formation des acteurs locaux afin de permettre aux associations un meilleur accompagnement possible.

« c'est tout naturellement que la Fondation MTN Congo a souhaité nous accompagner dans cette démarche complète puisqu'elle ne va pas s'arrêter uniquement à cette première phase du premier programme de formation », a dit le chargé de partenariat, poursuivant qu'à terme l'objectif est d'ouvrir une plateforme numérique pour mettre en réseau les différents acteurs des associations au Congo et en même temps de pouvoir impliquer ces acteurs autour d'un Blog qui existera de façon à ce qu'ils puissent eux-mêmes mettre en avant leurs projets ainsi que différentes actions qu'ils peuvent mener sur le terrain au quotidien.

En somme, grâce à ces différents modules, les participants pourront s'approprier les différents mécanismes et théories que France Volontaires a pu développer au cours de ce programme, notamment via la pratique. L'intérêt étant qu'eux-mêmes puissent utiliser ces parties théoriques, qu'ils puissent s'approprier les différentes thématiques proposées et le retranscrire au sein de leur propre association.

A l'issue de cette formation, France Volontaires a espéré que la société civile congolaise sera bien représentée sur toile. La toile congolaise ne sera, sans nul doute, plus que politique mais comportera aussi des bonnes nouvelles de la société civile, qui regorge d'un potentiel inestimable.

**MTN, everywhere you go !**



locales et internationales qui ont exprimé l'envie de se former et de développer des compétences en techniques de communication. Mission opérationnelle et pratique dévolue à M. Benoît LOGNONE, Chargé de communication et partenariats au sein de l'association France Volontaires au Congo Brazzaville. Il a été alors conçu un programme exécutif intensif de six (06) modules développés et transmis à raison d'une séance de deux heures chaque jeudi de 15h30 à 17h, du 16 février au 23 mars 2017, à la grande bibliothèque universitaire de Brazzaville.

web marketing, afin que les participants trouvent l'ouverture sur le site internet, les différents enjeux afin d'être présents sur internet via un site. Ce module pratique permet de répondre aux questions : Comment construire, quelle méthode existe-il, comment peut-on faire aujourd'hui et comment fait-on un référencement c'est-à-dire comment ressortir dans les recherches Google et comment promouvoir son site internet, etc

**Module 4** Celui-ci traite de la communication de crises et de l'éthique. C'est l'appui spécifique aux

## POOL

## Remise des vivres à plus de 600 déplacés de Mindouli

La ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat (Pme), Yvonne Adélaïde Mougany, en sa qualité de députée de la 2ème circonscription de Mindouli, a fait un don de vivres aux déplacés de cette localité du département du Pool, résidant à Brazzaville. Ces derniers ont quitté leurs habitations à cause de la crise prévalant dans cette région depuis avril 2016.

Composé du poisson salé, du riz et des bidons d'huile, ce don est venu apporter le sourire à ces personnes déplacées dont certaines vivent dans des conditions difficiles au sein des familles d'accueil.

« Nous avons pensé nous occuper d'un grand nombre pour répondre à ce cri de cœur sachant que beaucoup de gens sont venus trouver refuge à Brazzaville, en raison de la situation que vous connaissez », a indiqué Yvonne Adélaïde Mougany.

« On intervient aussi en cas de maladie ou d'hospitalisation. Ce n'est parce que je suis ressortissante de ce département, c'est un acte de solidarité. Car, ce n'est pas possible de rester indifférent », a-t-elle ajouté.

Après avoir réceptionné le don, ces déplacés ont remercié leur députée et mis le voeu de rejoindre leurs localités.

Lopelle Mboussa Gassia

## DISTRICT SANITAIRE IGNIÉ-NGABÉ-MAYAMA

## Le PDSS II recense les indigents

Le sous-préfet d'Ignié, Hamed Ndzanga, a patronné le 23 mars dans ladite localité, le lancement officiel de la campagne de sélection communautaire des indigents du district sanitaire Ignié-Ngabé-Mayama, au nord du département du Pool.

La deuxième phase du Programme de développement des services de santé (PDSS II) a pour but d'augmenter, durant les cinq prochaines années, le taux d'utilisation des services de santé maternelle et infantile dans les zones ciblées et améliorer leur qualité grâce à une approche de financement basé sur la performance.

Cette campagne de recensement des indigents est lancée dans le cadre de la continuation, au niveau national, du PDSS II qui est entré en vigueur le 21 janvier 2015. Elle met en avant la notion d'indigence évoquée, dans les enquêtes d'indicateurs de santé qui représente les personnes extrêmement pauvres, défavorisées, incapables de s'occuper d'elles-mêmes et ne bénéficiant pas de soutien d'une tierce.

À Ignié-Ngabé-Mayama, comme dans les autres districts sanitaires, ce programme compte cibler 20% des plus pauvres dans la population et les ménages, puis leur faciliter l'accès aux services sanitaires curatifs et préventifs.

Emu de l'entame de ce programme dans cette circonscription administrative, le sous-préfet d'Ignié, Hamed Ndzanga, a indiqué : « La paix conditionne la qualité de la vie. Je demande aux habitants du district sanitaire Ignié-Ngabé-Mayama de s'approprier ce programme (...) pour lutter à ré-

duire toutes les inégalités ».

L'éligibilité des personnes et des ménages pauvres au PDSS II est astreinte aux conditions suivantes : ménages sans moyens, ménages à plusieurs enfants sans moyens, ménages dirigés par des femmes sans moyens, personnes âgées sans moyens, ménages dirigés par des personnes âgées sans moyens, ménages dirigés par des personnes souffrant d'une maladie chronique et des ménages autochtones.

Plusieurs approches collectives sont prises en compte. Les listes des per-

et des ménages pauvres est engagé pour certifier les listes définitives. Au terme de ce processus, les cartes d'indigence seront délivrées à chaque ménage pour faciliter l'accès aux formations sanitaires.

S'agissant des critères de sélection des agents recenseurs, l'administrateur maire de la communauté urbaine d'Ignié, Jacqueline Kimbémbé Malanda, a signifié : « Que les agents recenseurs soient des personnes rigoureuses aux instructions qui leur aient été données. Nous administrateurs avons le devoir d'accompagner ces agents recenseurs. Que le vrai pauvre

rupture. Mais, il faut qu'elle soit effective dès l'entame de ce recensement. Donc changeons nos mentalités en s'appropriant le projet ». Le secrétaire général du quartier Ngakouba à Ignié, Georgine Batoukeba, a insisté sur la pérennité de ce programme. « Nous voulons que ce programme soit continuuel parce que la santé n'a pas de prix. Achetez les produits inscrits sur une ordonnance et même faire des examens pour certains, est un casse-tête mais, nous veillerons au processus de recensement », a-t-il dit.

Le Congo bénéficie d'un appui tech-



La photo de famille regroupant les officiels et les représentants d'associations et des organisations de la société civile Adiac

sonnes vulnérables et des ménages pauvres devraient être validées par un comité communautaire de validation (CCV) de l'aire de santé concernée. Un processus de confirmation des informations recueillies auprès des personnes vulnérables

soit identifié car nous ne voulons pas de désordre pour ce recensement ».

Pour sa part, le sous-préfet de Ngabé, Gaston Ikia, a fait savoir que « le président de la République Denis Sassou N'Guesso a parlé de la

nique et financier de la Banque mondiale dans la mise en œuvre de la stratégie du financement basé sur la performance dans les départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Niari, Bouenza, Pool, Plateaux et Cuvette.

Fortuné Ibara

## CONGO-AFRIQUE DU SUD

## Vers la redynamisation de la mise en œuvre des projets de coopération militaire

Les participants à la 3<sup>e</sup> session du Comité mixte de Défense entre la République du Congo et la République d'Afrique du Sud, tenue à Brazzaville du 21 au 23 mars, ont convenu de mettre sur pied les nouveaux engagements à travers un plan d'action en quatre centres d'intérêt.

Le Comité a déploré le fait que depuis la tenue de la 2ème session du Comité mixte de Défense, des avancées significatives n'ont pas été enregistrées dans la mise en œuvre des conclusions des sessions antérieures. A l'issue de l'évaluation du plan d'action de coopération, il ressort que les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes des deux Etats et que des efforts doivent être accrus pour dynamiser la mise en œuvre desdits projets.

Après examen minutieux et analyse approfondie du sujet, quatre projets d'accord ont été examinés et adoptés.

Il s'agit de l'arrangement technique de coopération dans le domaine de la santé entre la Direction centrale du service de santé des Forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale du Congo et les services de

santé militaire d'Afrique du Sud ; des arrangements spéciaux de coopération en matière de renseignement entre le Département de l'Intelligence de la force nationale sud-africaine et la Direction centrale des renseignements militaires des Forces armées congolaises ; de l'accord de coopération entre le gouvernement du Congo et le gouvernement d'Afrique du Sud relatif à la formation militaire ; de l'arrangement technique entre les forces de la République d'Afrique du Sud et l'armée de l'air des Forces armées congolaises sur la formation.

A cet effet, les deux parties ont convenu que les responsables des relations internationales des ministères de la défense des deux pays sont chargés du suivi de la mise en œuvre du plan d'action adopté.

Au terme des négociations, les



La photo de famille

deux parties ont résolu de signer lesdits accords en Afrique du Sud, en présence des deux ministres, à l'occasion de la visite officielle qu'effectuera le ministre de la Défense Charles Richard dans ce pays.

Les travaux de la 3ème session du Comité mixte de Défense ont été sanctionnés par la signature d'un procès-verbal. En marge de ces travaux, la partie sud-africaine a présenté les opportunités de son industrie de défense au profit de

la force publique congolaise. En perspective, les deux parties ont convenu de tenir une revue à mi-parcours de la mise en œuvre du plan d'action de coopération en 2018, à une date qui sera convenue d'accord partie.

A noter que la 4ème session du Comité mixte de Défense Congo-Afrique du Sud se tiendra en 2019, conformément au mémorandum d'entente sur les termes de référence du Comité mixte de Défense, aux dates qui seront

communiquées par voie diplomatique.

Il fait signaler que ces assises ont été clôturées par le colonel Jean Aimé Ignoumba, directeur général des affaires stratégiques et de la coopération militaire, coprésident du Comité mixte de Défense, en présence de Bangumzi Sifinco, ambassadeur, chef des affaires internationales de la défense sud-africaine, coprésident du Comité mixte de Défense.

Guillaume Ondzé



LE RESEAU DES SMARTPHONES

# PROMO TO SEPELA

## Liste des gagnants du 5<sup>ème</sup> tirage

AG Partners

Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains
<b>055821080</b>	<b>Smartphone</b>	056514536	Smartphone	<b>055518593</b>	<b>10 000 FCFA</b>
055324231	Smartphone	056175565	Smartphone	055314030	10 000 FCFA
044588802	Smartphone	055948235	Smartphone	057413618	10 000 FCFA
057501976	Smartphone	053757007	Smartphone	057039099	10 000 FCFA
055706296	Smartphone	056851825	Smartphone	057192091	10 000 FCFA
053125481	Smartphone	053565572	Smartphone	044562344	10 000 FCFA
055557630	Smartphone			055218427	10 000 FCFA
055112037	Smartphone			044739813	10 000 FCFA
055707581	Smartphone	<b>053029644</b>	<b>5 000 FCFA</b>	044540102	10 000 FCFA
044421955	Smartphone	055757046	5 000 FCFA	044155265	10 000 FCFA
056858590	Smartphone	056316413	5 000 FCFA	044387874	10 000 FCFA
056083443	Smartphone	057001111	5 000 FCFA	056004585	10 000 FCFA
055357581	Smartphone	056319276	5 000 FCFA	055323367	10 000 FCFA
044292585	Smartphone	056064298	5 000 FCFA	053766170	10 000 FCFA
055834357	Smartphone	055775438	5 000 FCFA	055539470	10 000 FCFA
055528954	Smartphone	056056943	5 000 FCFA	055868928	10 000 FCFA
055022277	Smartphone	053406738	5 000 FCFA	055170362	10 000 FCFA
057578919	Smartphone	055560752	5 000 FCFA	044370743	10 000 FCFA
055249076	Smartphone	056163310	5 000 FCFA	055161723	10 000 FCFA
056561121	Smartphone	053350325	5 000 FCFA	056483333	10 000 FCFA
055234598	Smartphone	055863255	5 000 FCFA	055270933	10 000 FCFA
053658799	Smartphone	044488240	5 000 FCFA	044647652	10 000 FCFA
056705370	Smartphone	055525258	5 000 FCFA	055724768	10 000 FCFA
055464949	Smartphone	055226843	5 000 FCFA	044524835	10 000 FCFA
056988299	Smartphone	044052379	5 000 FCFA		
040328650	Smartphone	055130064	5 000 FCFA	<b>044709028</b>	<b>15 000 FCFA</b>
055592153	Smartphone	044069737	5 000 FCFA	056565564	15 000 FCFA
055545294	Smartphone	057355936	5 000 FCFA	040451943	15 000 FCFA
056133457	Smartphone	057355936	5 000 FCFA	055497149	15 000 FCFA
056667002	Smartphone	056912692	5 000 FCFA		
		057293790	5 000 FCFA		
		055109055	5 000 FCFA		
		057517119	5 000 FCFA		





LE RESEAU DES SMARTPHONES

**PROMO TO SEPELA**  
**Liste des gagnants**  
**du 5<sup>ème</sup> tirage**  
**(suite)**

AG Partners

Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains
055754422	15 000 FCFA	044007833	20 000 FCFA	055724647	25 000 FCFA
044189522	15 000 FCFA	055536684	20 000 FCFA	040088242	25 000 FCFA
053605240	15 000 FCFA	044742738	20 000 FCFA	040535400	25 000 FCFA
044398573	15 000 FCFA	053819659	20 000 FCFA	055804819	25 000 FCFA
053133100	15 000 FCFA	056155765	20 000 FCFA	044883182	25 000 FCFA
053372151	15 000 FCFA	055974317	20 000 FCFA	055727626	25 000 FCFA
053811225	15 000 FCFA	056509005	20 000 FCFA		
055554868	15 000 FCFA	044307227	20 000 FCFA	<b>056933372</b>	<b>30 000 FCFA</b>
055204037	15 000 FCFA	055812694	20 000 FCFA	056837112	30 000 FCFA
055646262	15 000 FCFA	055613823	20 000 FCFA	041021754	30 000 FCFA
055263756	15 000 FCFA			057126890	30 000 FCFA
057694584	15 000 FCFA	<b>056257496</b>	<b>25 000 FCFA</b>	055277632	30 000 FCFA
040347518	15 000 FCFA	057276148	25 000 FCFA	040237270	30 000 FCFA
044632913	15 000 FCFA	050215299	25 000 FCFA	050023411	30 000 FCFA
055828341	15 000 FCFA	056809342	25 000 FCFA		
053563847	15 000 FCFA	057524123	25 000 FCFA		
057925393	15 000 FCFA	055936064	25 000 FCFA		
044371430	15 000 FCFA	056370011	25 000 FCFA		
053309494	15 000 FCFA	055697073	25 000 FCFA		
055501140	15 000 FCFA	057233981	25 000 FCFA		
		053177649	25 000 FCFA		
<b>055635380</b>	<b>20 000 FCFA</b>	056978185	25 000 FCFA		
056778048	20 000 FCFA	053902828	25 000 FCFA		
056181303	20 000 FCFA	055540953	25 000 FCFA		
055707267	20 000 FCFA	044506016	25 000 FCFA		
055356038	20 000 FCFA	044171703	25 000 FCFA		
053117026	20 000 FCFA	056722466	25 000 FCFA		
055483595	20 000 FCFA	056199107	25 000 FCFA		
055566202	20 000 FCFA	050775740	25 000 FCFA		

**Gagnant du voyage**  
**pour Dubaï**  
**05 742 97 69**

## BARKHANE

## Le partenariat Fama et Forces françaises en action

La Grande Muette a fait le point le 22 mars à Paris, sur la situation sécuritaire dans la Bande sahélo-saharienne. Il y règne globalement un calme, selon le ministère français de la Défense, tout en relevant deux faits particuliers, notamment l'assassinat du chef local du groupe d'autodéfense Imghad et Alliés à Ménaka et l'attaque d'un poste de gendarmerie Burkinabè dans la région de Nassambou.

Le ministère français de la Défense constate une stagnation sur le plan politique de l'Accord de Paix et de réconciliation (APR) au Mali, le blocage à Tombouctou de l'installation des autorités intérimaires, mais des progrès et des efforts encourageants du bataillon du Mécanisme opérationnel de coordination (MOC) sur le plan sécuritaire.

Ainsi à Gao, a été procédée la relance de l'Opération Filidjio par les Forces armées maliennes (Fama) en vue de rassurer la population, et de faire face aux menaces et démanteler de possibles soutiens logistiques aux groupes armés terroristes (GAT).

Appuyés par la Minusma et par des marsouins du Groupement tactique blindé (GTB) Douaumont, les Fama ont mené une patrouille dans le centre de Gao, des reconnaissances et des fouilles ont été effectuées, suivis par le déploiement des combattants du MOC de Gao pour sécuriser l'assemblée régionale et les autorités intérimaires. À Kidal le Groupe tactique désert (GTD) Korrigan de la force Barkhane a mené des actions coordonnées avec la Coordination sécuritaire des mouvements de l'Azawad (CSMAK). Et à Tassalit, le partenariat entre les FAMA et les forces françaises a été

sur le terrain, puis dans une opération militaire baptisée Burgrave dans la région de Hombori, en vue d'un appui et à la reprise de contact avec les autorités et la population locales.

Lors de sa visite au Mali, au Niger et au Tchad, le 24 février Jean-Yves Le Diran s'était adressé à l'ensemble des troupes qui œuvrent conjointement pour le processus de paix : « Vous, soldats maliens, vous, soldats du mécanisme opérationnel de coopération (Moc), vous soldats de la Minusma, de la mission EUTM et soldats de Barkhane (...), votre présence commune est un symbole fort dont je mesure la portée. C'est la preuve éclatante que, malgré les tentatives des terroristes pour vous diviser, pour vous décourager et pour vous empêcher d'atteindre le processus de paix, vous avez tenu bon, vous vous êtes rassemblés, au-delà de vos différences, pour construire ensemble l'avenir du Mali », leur avait-il déclaré.

Jean-Yves Le Drian avait par ailleurs rappelé la solidarité européenne déployée au Mali ; 18 des 28 pays de l'Union européenne œuvrant au profit de la Minusma.

Noël Ndong

## CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Le risque de refroidissement rapide de l'Atlantique Nord revu à la hausse

La possibilité d'un changement important du climat autour de l'Atlantique a été symbolisée par une fiction hollywoodienne appelée « Le jour d'après ».

Pour évaluer le risque, des chercheurs du laboratoire Environnements et Paléo-environnements océaniques et continentaux (CNRS/ université de Bordeaux) et de l'université de Southampton ont développé un algorithme pour analyser les 40 projections climatiques prises en compte dans le dernier rapport du Giec. Cette nouvelle étude fait monter la probabilité d'un refroidissement rapide de l'Atlantique Nord au cours du XXI<sup>e</sup> siècle de près de 50%, selon les résultats publiés par la revue Nature Communications.

Détecté dans toutes les projections des modèles climatiques actuels, « le ralentissement de la circulation océanique de retournement pourrait entraîner un bouleversement climatique sans précédent ». Se basant sur les résultats d'une quarantaine de projections climatiques, le Giec a estimé que ce ralentissement s'installerait progressivement et sur une échelle de temps longue.

Un refroidissement rapide de l'Atlantique Nord au cours du XXI<sup>e</sup> semblait donc peu probable.

Dans le cadre du projet européen Embrace, une équipe d'océanographes a réexaminé les 40 projections climatiques en se focalisant sur un point névralgique au nord-ouest de l'Atlantique Nord : la mer du Labrador, le siège d'un phénomène de convection, qui nourrit à plus grande échelle la circulation océanique de retournement. Ses eaux de surface se refroidissent fortement en hiver, deviennent plus denses que les eaux de profondeur et plongent vers le fond. La chaleur des eaux profondes est transférée vers la surface

et empêche la formation de banquise.

Choisissant d'étudier ce phénomène de convection en détail, les chercheurs ont développé un algorithme capable de repérer les variations rapides des températures à la surface de l'océan. C'est une espèce de « moulinette statistique », elle a révélé que 7 des 40 modèles climatiques étudiés projetaient un arrêt complet de la convection engendrant des refroidissements abrupts - 2 ou 3 degrés en moins de dix ans - de la mer du Labrador, induisant de fortes baisses des températures dans les régions côtières de l'Atlantique Nord.

Simulé seulement par quelques modèles, un tel refroidissement rapide est-il vraisemblable ? Pour répondre à la question, les chercheurs se sont penchés sur la variable clé du déclenchement de la convection hivernale, qui est la stratification océanique. « Ces variations verticales de la densité des masses d'eau sont bien reproduites dans 11 des 40 modèles. Parmi ces 11 modèles, qui peuvent être considérés comme les plus fiables, 5 simulent une baisse rapide des températures de l'Atlantique Nord, soit 45 % ! ».

Issus de modèles climatiques, ces résultats pourront être confrontés aux futures données du projet international Osnap, qui prévoit l'installation de bouées fixes dans « le gyre subpolaire ». Ce qui pourrait « anticiper de possibles refroidissements rapides dans les années à venir », indique l'étude. Cependant, « ce risque devra être pris en compte dans les politiques d'adaptation au changement climatique dans des régions bordant l'Atlantique Nord », relèvent les chercheurs.

N.Nd.

Bienvenue à l'agence **SIRRAH**  
Votre nouvelle étoile  
de **BGFIBank Congo** à Pointe - Noire  
Boulevard Charles de GAULLE, Rond-point Kassai.

Retrouvez nos produits et services  
en agences :

- Crédit
- Epargne / Placement
- Cartes bancaires nationales et internationales (VISA)
- BGFIMobile, BGFIAAlert, BGFIOOnline
- Transfert d'argent BGFIEExpress, Western Union.

Agence **SIRRAH**  
Pointe - Noire

Ecoute - Qualité - Client

Tél.: 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfibank.com



**BGFI Bank**  
Votre partenaire pour l'avenir

**SALON LIVRE PARIS 2017**

# Lever de rideau pour le Pavillon des Lettres d'Afrique

**Jeudi soir s'est déroulé l'inauguration du Salon du Livre de Paris. Une 37<sup>e</sup> édition qui fait la part belle à l'Afrique avec le Maroc pays invité et surtout un grand stand panafricain, le Pavillon des Lettres d'Afrique, auquel le Congo et Les Dépêches de Brazzaville sont associés. En toute logique, nous y étions.**

Pour le Pavillon des Lettres d'Afrique, les grands débuts ont été plutôt brillants avec, avant l'ouverture au public, la visite de François Hollande. Le président de la République française a été reçu sur le stand par Maurice Kouakou Bandaman, ministre ivoirien de la Culture et de la Francophonie, écrivain et maître des lieux, Léonidas Mottom Mamoni, ministre congolais de la Culture et des arts, et Henri Djombo, ministre d'Etat à l'Agriculture et écrivain. Le président sortant a visité le grand espace panafricain (400 m<sup>2</sup>) s'arrêtant devant le kiosque des *Dépêches de Brazzaville* et les comptoirs des pays participants. Et est reparti avec un exemplaire du numéro spécial

«Salon Livre Paris » rédigé par le quotidien congolais.

La soirée a continué avec les mots d'introduction des promoteurs du Pavillon des Lettres d'Afrique. Chef de fil du stand, Maurice Kouakou Bandaman, lauréat 1993 du Grand prix littéraire d'Afrique noire pour son roman « le fils de la femme mâle » a officiellement inauguré le Pavillon des Lettres d'Afrique en présence de plusieurs auteurs et intellectuels du continent dont les Congolais Henri Lopes et Emmanuel Dongala, le Sénégalais Souleymane Bachir Diagne, le Béninois Habib Dakpogan ou le Gabonais Jean Divassa Nyama.

« Un proverbe dit que c'est sur la vieille natte que l'on s'assoit pour tisser la nouvelle natte. C'est pour cela que je veux remercier les précurseurs, c'est-à-dire ceux qui ont lancé, il y a quelques années, le «stand Livres et Auteurs du Bassin du Congo» : le Congo de son Excellence Denis Sassou N'Guesso, le Congo de Sony Labou Tansi, Henri Lopes et



François Hollande est officiellement reçu sur le Pavillon des Lettres d'Afrique par Maurice Kouakou (@CDADIAC)

Alain Mabanckou, les auteurs et hommes politiques congolais et Les Dépêches de Brazzaville qui ont porté ce projet précurseur et qui s'associent aujourd'hui au Pavillon des Lettres d'Afrique pour que ce rêve continue. Il y avait hier quatre pays réunis, cette année nous sommes une dizaine

et demain encore davantage. Car c'est en mutualisant nos efforts que nous pouvons magnifier notre culture africaine. Et ce Pavillon des Lettres d'Afrique symbolise l'union des pays africains ». C'est donc parti pour quatre jours de tables rondes, de tête-à-tête et de débats avec, liste non

exhaustive ; Florent Couao-Zotti, Mboungar Sarr, Fawzia Zouari, Kidi Bebey, Wole Soyinka, Gaston Kelman, Fatou Diome, Jussy Kiyindou, Gaël Gaye, Nimrod... Bref, n'attendez plus et précipitez-vous au stand F47 du Parc des Expositions de la Porte de Versailles.

Camille Delourme

**Ouvert à Brazzaville**

**BUROTEC**

www.burotec.biz

Agence Brazzaville : Rez-de-chaussée, Immeuble 5 Février 1979 - Brazzaville - République du Congo  
E-mail : contactbzy@burotec.biz / salesbzy@burotec.biz - Tél. : (00242) 05 537 14 71 / 05 537 14 75

Esselte, Rapid, trodat, Fellowes, EXACOMPTA, STABLO, PARKER, RHODIA, Qbox, PILOT, VADIS

Agence Pointe Noire : 98, Avenue Charles de Gaulle - B.P. 828  
E-mail : contact@burotec.biz / vente@burotec.biz - Tél. : 06 677 66 56 / 05 524 26 78 / 22 294 08 04

**CIEHC 30**

La troisième conférence internationale et exposition sur les hydrocarbures de la République du Congo

**24 - 26 Avril 2017**

Palais des Congres, Brazzaville - République du Congo

Il ne reste qu'un mois avant la conférence !  
Enregistrez-vous maintenant à  
[www.ametrade.org/ciehc/fr/](http://www.ametrade.org/ciehc/fr/) • +242 066 959 108

Organisateurs : Ministère des hydrocarbures République du Congo, AMETrade

Sponsor Platine : TOTAL COMMITTED TO BETTER ENERGY

Sponsors Or : PERENCO CONGO, CONGOREP, NewAge

Sponsors Bronze : PGS, noble energy

Sponsor associé : BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS, PUMA Lubricants

THÈME PRINCIPAL : L'industrie du pétrole congolaise : défis et perspectives

## FESTIVAL INTERNATIONAL DU LIVRE ET DES ARTS FRANCOPHONES

## La première édition s'ouvre ce 28 mars

Prélude à cet événement qui se tiendra du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril à Brazzaville, les organisateurs ont animé le 22 mars à l'Institut français du Congo une conférence de presse au cours de laquelle, la programmation a été révélée. Des conférences, tables rondes, du cinéma, des rencontres lycéennes et séminaires pédagogiques sont au rendez-vous.

Initié par l'Institut français du Congo avec l'appui et l'expertise de Diagne Khady Fall, enseignante expatriée de lettres au lycée Saint Exupéry de Brazzaville et le soutien de partenaires institutionnels et privés, le festival international du livre et des arts francophones (Fiaf) dont la thématique est « Ecriture(s), histoire(s), et réel(s) ; quelles frontières ? » se veut le point de convergence de réflexions sur la création francophone contemporaine.

Plusieurs auteurs et artistes variés sont invités, parmi lesquels : Tidiane N'Diaye, historien, romancier de nationalité franco-sénégalaise, celui-ci apportera la touche scientifique à ce festival ; Lamia Berrada-Berca, écrivaine franco-marocaine ; Hemley Boum, écrivaine franco-camerounaise ; Gabriel Okoundji, écrivain poète franco-congolais ; Awa Sene Sarr, comédienne sénégalaise, incarne le rôle de Karaba la sorcière dans le film de Kirikou ; Makenzy Orceel, écrivain haïtien et Yvan Amar, journaliste français. Ces illustres hommes et femmes de lettres parleront au cours de ces rencontres de leurs œuvres et partageront avec le public leurs expériences sur différents thèmes. Mardi 28 mars 2017 à 18 heures interviendra l'ouverture. L'après-midi, seront animées deux conférences inaugurales sur le thème « pays réel(s), pays rêvé(s) : impossible terre d'encre » par ; Gabriel Okoundji et Makenzy Orceel ; le deuxième jour à l'Institut français du Congo à 18 heures « Quel(s) réel(s) ? quel(s) enjeux ? » Intervenants : Hemley Boum et Tidiane N'Diaye. Le jeudi il n'y aura

pas de conférence. Le vendredi 31 mars, « Fabulations littéraires, voix souterraine qui habite l'écriture » et, le samedi 1<sup>er</sup> avril à partir de 14 heures, une conférence sur le thème « voix diasporiques, voix Trans esthétique », en soirée, ce sera la clôture.

Le lycée Nganga Lingolo, école préparatoire Leclerc, lycée de la révolution de Talangai, lycée Savorgnan de Brazza, lycée Saint Exupéry sont des invités d'honneurs. Ils seront présents aux différentes conférences.

« Ce festival permet de pouvoir échanger, de profiter de l'expérience d'auteurs des autres horizons francophones afin de montrer la vitalité et la richesse des arts francophones », a indiqué Elodie Chabert, directrice déléguée de l'Institut français du Congo

Diagne Khady Fall, l'une des organisatrices de ce festival pense que « l'objectif de ce festival est de ramener sur le territoire ce qui se dit, ce qui se passe ailleurs. L'idée c'est de poser des passerelles ».

Le festival international du livre et des arts francophones est tourné aussi sur la jeunesse. Une programmation spécifique est réservée à celle-ci : des lectures et conférences dans le cadre du séminaire pédagogique de l'Université. Il aura également des visites d'auteurs dans les établissements scolaires notamment, au lycée Savorgnan de Brazza, au lycée de la Révolution de Talangai et au lycée Saint Exupéry.

Un grand concours d'écriture de lycéens sera organisé en trois catégories : en catégorie poésie ; catégorie idée et catégorie patrimoine. La remise des prix aura lieu le samedi.

Signalons que le Fiaf est ouvert au public, l'entrée est libre et gratuite. Par contre, les rencontres dans le cadre scolaire ne seront pas accessibles au grand public.

Rosalie Bindika

## PROGRAMME DES OBSÈQUES D'APENDI JACQUELINE

Owoma Felix Jacks, Guylin Ngossima, Owoma Carmel et la famille Oyembi annoncent aux parents, amis et connaissances que l'inhumation de maman Apendi Jacqueline et celle de la grand mère Tsitsia Louise est prévue le mardi 28 mars 2017 selon le programme suivant:

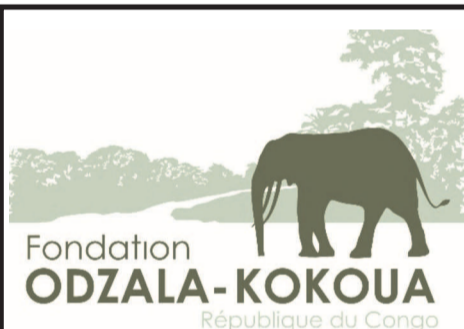
- 9h30: levée des dépouilles à la morgue municipale de Brazzaville
- 10h30: recueillement au domicile sis 168, rue Mon pays Petit-chose
- 14h00: Départ pour le cimetière privé Bouka
- 16h00 : fin de la cérémonie



## IN MEMORIAM



26 mars 2000 - 26 mars 2017, il y a déjà 17 ans que le Seigneur a rappelé à lui, telle est sa volonté, son serviteur Adrien Mowendabeka. En ce jour de triste anniversaire, tes frères et soeurs, tes parents et amis s'uniront en ton nom dans la prière le dimanche 26 mars, en la basilique Sainte-Anne du Congo et à Javouhey. Que ton âme soit en paix.



REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité - Travail - Progrès  
Parc National d'Odzala-Kokoua  
Unité de Gestion  
BP 62, Brazzaville  
E-mail : secretariatfok@gmail.com  
Tél : 05 615-30-18  
République du Congo  
www.african-parks.org

## APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement :

De deux chefs de secteur  
Responsabilités:  
- coordonner avec le Quartier Général du parc situé à Mbomo toutes les activités du secteur dans le cadre de la lutte anti-braconnage, le développement communautaire (programme de sensibilisation, d'éducation environnementale et développement du camp de tourisme communautaire), la recherche scientifique et le monitoring ;  
- veiller à l'entretien de la base vie, à la gestion administrative, logistique et ressources humaines et au respect des lois et règlements en vigueur en République du Congo.

**Formation requise ou souhaitée:**  
Ingénieur des Travaux de Développement rural en Gestion de projets ;  
Biologie ou Zoologie avec application à la gestion d'un parc naturel ;  
connaissance de l'outil informatique (Word, Excel) et du Système d'Information Géographique (ArcView et

Smart).  
Expérience souhaitée: ayant travaillé plus de 5 ans dans des aires protégées au Congo avec une expérience dans la lutte anti braconnage, la recherche et monitoring, la communication et éducation dans un volet de développement communautaire.

**Lieu d'affectation :** base vie / camp du secteur

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au bureau de la Fondation Odzala-kokoua sis 227, rue Campel, ravin du Tchad Plateau centre ville Brazzaville ou envoyez votre dossier à l'adresse mail suivante : secretariatfok@gmail.com Application (CV et lettre de motivation) à envoyer

**Date de clôture :** la date limite de dépôt de candidature est fixée au 25 Avril 2017.

**NB :** Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.



Gabriel Bokilo

26 mars 2010-26 mars 2017

Sept ans après ton départ,  
pour ton sens de la fraternité et du partage, tu resteras notre éternel baron

**La famille**

## SIGNATURE DE L'ARRANGEMENT PARTICULIER

## Un baroud d'honneur pour la Cenco !

**Forts du soutien international, les évêques catholiques membres de la Cenco assurant la facilitation des travaux, ne veulent pas conclure leur mission des bons offices sur un échec.**

Sauf changement, c'est ce lundi 27 mars que les négociations directes sur les modalités d'application de l'accord du 31 décembre vont, théoriquement, prendre fin. La signature de l'arrangement particulier lié à la mise en œuvre dudit accord est censée intervenir à cette date selon le vœu exprimé par les évêques catholiques assurant la facilitation des travaux. Visiblement harassés par les tergiversations des politiciens qui, manifestement, semblent se complaire dans la situation du blocage que connaît le processus, les évêques de la Cenco mettent toutes les chances de leur côté pour que les discussions prennent effectivement fin ce 27 mars. D'où l'intense activité déployée ce week-end par la facilitation en synergie avec les parties prenantes de sorte à aboutir, avant cette échéance, à un consensus autour des matières restées en suspens.

Tel a été le sens de la plénière tenue le vendredi 24 mars qui, malheureusement, n'a pas fait évoluer les choses dans le sens souhaité par la facilitation. En effet, à en croire le rapport établi par le secrétariat technique de la Cenco, il en ressort que les divergences ma-

jeures demeurent et qu'on est encore loin d'atteindre le bout du tunnel. Aussi bien sur le mode de désignation du futur Premier ministre que sur la présidence du Conseil national de suivi de l'accord (CNSA) en passant par la répartition des postes ministériels, le chronogramme électoral et l'évaluation des mesures de décrispation, le blocage persiste entre les parties prenantes.

Prenant leurs responsabilités, les évêques ont promis de faire des propositions concrètes sur les matières à problème afin d'aider à sortir de l'impasse politique actuelle qui résulte essentiellement de l'interprétation des dispositions contenues dans l'accord de la St Sylvestre. Concernant par exemple la répartition des postes ministériels, des sources indiquent que les composantes se sont mises d'accord sur la structure gouvernementale et la clé de répartition par rapport à leur poids politique respectif. « Il reste certains ministères sur lesquels certaines composantes ont sollicité une concertation en interne avant de pouvoir s'engager », a confié un cadre du Rassemblement. Autant pour le mode de désignation du Premier ministre pour lequel un compromis peine à se dessiner, la présidence du CNSA fait également l'objet d'une vive controverse.

Différentes propositions sont, en effet, avancées mettant en relief la différence d'approche sur cette épineuse question. Pour les



Quelques délégués aux discussions

uns, il faudrait suivre ce qui est écrit dans l'Accord à savoir que « le CNSA est présidé par le président du Conseil des sages du Rassemblement ». Tandis que pour d'autres, le décès d'Etienne Tshisekedi désigné à ce poste « intuitu personae » en raison de son combat politique, exigerait que l'on reconsidère cette question. Une autre opinion et non de moindre, estime pour sa part qu'ouvrir le débat autour de cette question remettrait en cause tous les équilibres contenus dans l'Accord dont il faudrait tout renégocier.

C'est donc autour de ces divergences - qu'on ne saurait régler à coup de baguette magique - que gravitent les discussions sur l'arrange-

ment particulier laissant dans l'expectative de nombreux Congolais atteints déjà par le pessimisme quant à l'issue des débats. Pour certains esprits qui se veulent plutôt optimistes, 90% des questions ayant déjà été traitées, la signature de l'arrangement particulier pourrait intervenir ce lundi 27 mars même si l'essentiel des divergences n'ait pas été vidé. « Il n'y a personne autour de cette table qui souhaite que les discussions se poursuivent au-delà du 27 mars », a déclaré pour sa part Delly Sessanga, modérateur de l'Alternance pour la République, plate-forme affiliée au Rassemblement. Wait and see.

Alain Diasso

## ÉDUCATION

## Les enseignants outillés pour le dialogue social

**C'est à cette fin qu'a servi l'atelier sur le « Renforcement des capacités des enseignants pour le dialogue social et la réforme des politiques éducatives » organisé les 21 et 22 mars à l'Hôtel Béatrice par l'Unesco, en partenariat avec l'Internationale de l'éducation (IE), dans le cadre d'un projet plus global initié dans le cadre du Programme d'activités mondiales et régionales (AMR) financé par le Partenariat mondial pour l'éducation.**

À l'ouverture, Fatou Niang, responsable de projet du Bureau de l'Unesco/ Paris a circonscrit le contexte global de l'atelier dans le cadre de l'Objectif de développement durable 4, qui vise à : « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Et d'ajouter que pour l'ODD 4.c il faudrait « d'ici 2030, augmenter nettement les effectifs des enseignants qualifiés, y compris par la coopération internationale pour la formation des enseignants dans les pays en développement, surtout les pays les moins avancés et petits Etats insulaires en développement ». Quitte à matérialiser ces résolutions, l'Unesco a lancé un projet identique, à savoir l'atelier susmentionné, dans huit pays organisé précédemment au Sénégal, Uganda, Bénin, Côte d'Ivoire, Mali, Libéria. La République démocratique du Congo et Haïti les ont tenu simultanément mardi et mercredi.

Pour leur part, le représentant pays de l'Unesco, Abdourahmane Diallo et le secrétaire général de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP), Dieu-donné Lufunisabo, ont de manière successive rappelé l'importance des travaux tenus à l'Hôtel Béatrice. En effet, ce dernier a pour objectif primordial de « renforcer la capacité des enseignants et de leurs organisations à participer efficacement au dialogue social avec les gouvernements nationaux et aux politiques d'éducation destinées à améliorer l'efficacité de l'enseignement et, par voie de conséquence, la qualité de l'éducation ».



Une vue de la clôture des travaux

Abdourahmane Diallo est resté d'avis que « dans cette optique, les politiques en faveur d'un enseignement efficace devraient viser à améliorer entre autres la formation, le déploiement, la rémunération et les conditions de travail des enseignants ». Vu que ces derniers sont, sans conteste, « l'épine dorsale de la qualité de l'éducation ». Aussi, il est clair qu'une éducation ne peut être de qualité sans enseignants efficaces tel que réaffirmé dans la cible de l'ODD4, a-t-il martelé.

#### Développer des modules de formation

Les différents acteurs de l'éducation, à savoir l'Inspecteur-général de l'EPSP, les directeurs provinciaux et les inspecteurs principaux provinciaux, les cadres et agents de l'EPSP, les représentants des différents syndicats ainsi que les enseignants ont travaillé d'arrache-pied pendant l'atelier. Les travaux menés en trois sessions ont été fructueux. Ils sont partis de l'identification des besoins de formation relatifs à la participation des enseignants au dialogue social et aux politiques de l'éducation. Puis, ils ont fait l'inventaire de l'offre existante en matière de formation sur ce point. Ils ont conclu en formulant les moyens devant mener à un cadre national pour la formation et le soutien nécessaire au renforcement des capacités envisagés.

Au terme des travaux, il s'est dégagé des recommandations dont les grandes lignes ont tablé sur la création des structures à même d'outiller les enseignants, les former dans

les domaines du dialogue social et d'élaboration des politiques éducatives. Ainsi, le renforcement des capacités des enseignants devrait combler leurs insuffisances à mener de manière satisfaisante les dialogues avec les partenaires de l'enseignement. Doter les enseignants des moyens suffisants pour qu'à travers les médias, Internet, les institutions de formation des enseignants, surtout dans les domaines de formation continue qu'ils acquièrent les aptitudes nécessaires à la conduite du dialogue social. Ainsi, Jovin Mukadi, conseiller du ministre de l'EPSP en charge de la coopération internationale a parlé de la mise en place de certains mécanismes dont « développer des modules de formation encore inexistant à la satisfaction de ce besoin de renforcement de capacité ». Ce, a souligné le facilitateur de l'atelier, dans le but de rendre les enseignants aptes à mener de franches négociations avec les partenaires ou le gouvernement et en tirer avantage. Il a été donc suggéré l'amélioration de l'offre des formations dans les domaines de dialogue social et celui de l'élaboration des politiques éducatives. Une démarche à mener aussi bien à travers les médias, Internet. Ce, surtout dans les domaines de formation continue afin de l'acquisition des aptitudes nécessaires dans le dialogue social.

Nioni Masela

## CPI

## Les victimes de Germain Katanga indemnisées symboliquement

**Le chef de guerre reste malgré tout responsable du paiement d'un million de dollars pour réparer le préjudice physique, matériel et psychologique causé lequel est évalué à plus de 3,75 millions de dollars.**

Une première à la Cour pénale internationale. Il s'agit de l'attribution par les juges via le Fonds au profit des victimes, des réparations monétaires à des victimes de crimes de guerre perpétrés en 2003 au village de Bogoro, au nord-est de la RDC, par la milice de Germain Katanga. Cette milice avait tué près de deux-cents personnes environ par balle ou à la machette, facilitée dans son opération par Germain Katanga qui avait coordonné personnellement l'approvisionnement en armes de ses hommes. Le seigneur de guerre continue de purger sa peine à l'ex-prison centrale de Makala à Kinshasa d'où il a suivi par liaison vidéo depuis sa cellule l'audience de vendredi 24 mars ayant abouti à cet arrangement. Etant donné l'indigence de cet ancien chef de milice de 38 ans reconnue par la Cour, le Fonds au profit des victimes a été invité à utiliser ses ressources pour assurer ces réparations et à présenter un plan de mise en œuvre le 27 juin 2017 au plus tard. Plus précisément, il est question d'allouer à titre symbolique, 250 dollars à chacune des 297 victimes de ces massacres. Toutefois, une précision s'impose : D'après le juge Marc Perrin de Brichambaut, « ce montant symbolique ne vise pas à indemniser les préjudices dans leur intégralité mais permet de soulager les préjudices subis par les victimes d'une manière significative ». Rappelons que Germain Katanga, condamné en 2014 à douze années de détention pour complicité de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, est personnellement responsable du paiement d'un million de dollars pour réparer le préjudice physique, matériel et psychologique causé estimé à plus de 3,75 millions de dollars. Toutefois, indiquent des sources judiciaires, Germain Katanga pourra décider s'il souhaite contribuer aux dites réparations « par le biais d'une lettre d'excuse ou par des excuses publiques ou par l'organisation d'une cérémonie de réconciliation quand il aura purgé sa peine ».

A.D.

## NÉGOCIATIONS DIRECTES MAJORITÉ-OPPOSITION

## L'UDPS prête à tirer toutes les conséquences en cas d'échec

**D'après Félix Tshisekedi qui s'exprimait devant les jeunes du Rassemblement, la tendance telle qu'elle se dessine actuellement sur fond de divergence quant à la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre risque d'amener son parti à durcir le ton**

À l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), le ton est de plus en plus menaçant, voire belliqueux face aux atermoiements qui caractérisent les discussions sur la mise en œuvre de l'accord de la St Sylvestre. Après l'incident ayant émaillé la plénière du 23 mars avec le départ, séance tenante, de Jean Marc Kabund (secrétaire général de l'UDPS) qui a quitté la table de négociations tout en dénonçant les manœuvres sordides de la Majorité visant à bloquer les travaux, c'est au tour de Félix Tshisekedi de monter au créneau. Le fils du vieil opposant décédé le 1er février à Bruxelles n'a plus le cœur à l'ouvrage, visiblement déçu par ce qui se passe au Centre Interdiocésain. L'enlisement des discussions sur l'arrangement particulier l'écoeure. Il y voit une main basse du pouvoir qui chercherait à saboter l'accord de la St

Sylvestre que lui considère pourtant comme un héritage précieux légué à la Nation par le patriarche Etienne Tshisekedi.

Ses soucis, il les a partagés le 24 mars dernier avec les jeunes du Rassemblement (Rassop) qu'il a reçus au siège de la plate-forme à Limete. Ces deniers sont venus lui déposer un mémorandum dans lequel ils ont exprimé leurs préoccupations sur la situation au sein de la plate-forme née du conclave de Genval ainsi que sur les discussions en cours au Centre Interdiocésain. L'occasion faisant le larron, le président du Rassemblement en a profité pour éclairer leur lanterne en rapport avec les enjeux politiques de l'heure. Au sujet justement des discussions sur l'arrangement particulier relatif à la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre, il a stigmatisé le comportement de la Majorité qui ne jouerait pas franc jeu. La coalition au pouvoir, selon lui, entend des manœuvres pour saboter l'accord de la St Sylvestre notamment en y mettant toutes les pesanteurs susceptibles de freiner sa mise en œuvre. Et d'ajouter qu'à chaque fois qu'un pas significatif est franchi, la Majorité crée toujours des subterfuges, initiative des sujets controversés en menant en ba-



Félix Tshisekedi

teau les composantes pour freiner l'élan pris. « Chaque jour, c'est ainsi », regrette Félix Tshisekedi tout en déclarant comprendre le ras-le-bol qu'avait exprimé son secrétaire général en quittant autrefois la salle. Et d'ajouter, l'air grave : « Je crois que la tendance telle qu'elle se dessine, va nous amener à durcir le ton ». Un pic lancé à l'endroit de la Majorité qui, d'après lui, entretient une fausse image de l'UDPS depuis la disparition de son leader charismatique Etienne Tshisekedi. Le secrétaire général de l'UDPS en charge des rela-

tions extérieures estime, quant à lui, que rien n'a changé au sein du parti dont l'ancrage populaire est demeuré intact. « C'est ainsi que nous allons devoir démontrer dans les jours à venir à ceux qui pensent qu'ils ont le pouvoir de nous diriger, de décider sur nous comme ils veulent, quand ils veulent et de faire quoi que ce soit, que nous avons le peuple derrière nous, nous n'allons pas nous laisser faire, nous allons prendre nos responsabilités (...) », a-t-il déclaré. En fait, l'UDPS attend sereinement l'aboutissement des travaux du Centre interdiocésain. Et en cas d'échec, le parti n'exclut pas la possibilité d'amorcer des actions non violentes de rue, question de faire pression sur les autorités afin qu'elles libèrent le processus électoral pris en otage. « Pour ça, nous allons nous appuyer sur la Jeunesse. Donc préparez-vous, attendez-vous à des actions, parce que l'Accord est un engagement à nous tous », a-t-il martelé à l'endroit des jeunes du Rassop. Ces derniers, par le biais de leur président David Mukeba, se sont dits prêts à tirer toutes les conséquences possibles en cas d'échec des pourparlers du Centre Interdiocésain.

Alain Diasso

## ÉCONOMIE

## Trois millions de PME pour réaliser une croissance inclusive en RDC

**Durant deux jours, les panélistes ont produit un nombre considérable de recommandations pour permettre au pays de tirer un meilleur profit de ses millions de petites et moyennes entreprises (PME) dont plus de 1,4 millions opèrent à Kinshasa. Au total, les experts réunis en quatre ateliers distincts placés sous la modération d'éminents acteurs de la vie économique et politique ont réfléchi sur la définition et l'environnement légal et réglementaire de la PME (I), le financement de la PME (II), le renforcement des capacités de la PME (III) et l'intégration dans les chaînes de valeur, l'innovation et les nouvelles technologies (IV).**

La Fédération des entreprises du Congo (Fec) a réussi son pari de mobiliser la communauté nationale et même internationale (participation des bailleurs de fonds) sur cette épineuse question de la PME en RDC. Une étude réalisée en 2006 par l'Université protestante au Congo (UPC) a pu déterminer leur nombre entre 2,5 et 3 millions dans le pays. Il est difficile d'établir un chiffre précis pour la simple raison qu'elles évoluent essentiellement dans l'informel. De plus, la loi congolaise reste imprécise sur sa définition car elle se réfère au capital financier, au chiffre d'affaires, aux effectifs employés ou à la nationalité du propriétaire. Évincées des marchés publics, très peu de PME ont renforcé leurs capacités pour arriver à transformer localement. Plusieurs lois dont la dernière en date sur la sous-traitance se montrent inefficaces à booster cette catégorie d'entrepreneurs.

Dans ce cadre du Pullman Hôtel à Gombe, les participants au débat véritablement national sur la PME ont proposé des pistes pour doter le pays des dispositifs efficaces de promotion de la PME. Ils ont préconisé également les stratégies pour impliquer activement les pouvoirs publics et les structures d'encadrement des PME dans la mise en œuvre de ces dispositifs. Représentant le président de la République, le Premier ministre

Samy Badibanga a rassuré le secteur privé sur sa détermination à mener une politique à trois niveaux dans ce secteur : (I) stabilisation (agir sur le cadre et règle de partenariat entre la PME et les pouvoirs publics), (II) simplification (libérer la PME des charges fiscales trop pesantes) et (III) accompagnement (être suffisamment proactif dans la facilitation des crédits et l'accès aux marchés publics). Pour autant, le chef du gouvernement a réaffirmé son intention de prendre en compte les précieuses recommandations de ces assises.

**Priorité à l'accès au crédit**

La table ronde sur la PME du 23 au 24 mars 2017 était placée sur le thème : « La promotion de la PME pour l'émergence de la RDC ». En raison de son économie extravertie tournée essentiellement vers l'exportation des matières premières, le pays ne peut se passer de la PME pour réaliser son rêve de croissance plus inclusive avant l'émergence d'ici à 2030. « Il faut rompre avec ce modèle si commun aux pays africains. La PME est l'une des principales pistes du développement durable de la RDC. Elle permet au pays de consommer localement et constitue de ce fait un pilier de la lutte contre la pauvreté », a affirmé Albert Yuma, président de la Fec. Des initiatives encourageantes vont pouvoir changer la donne dans les mois et années à venir. En effet, la Banque centrale du Congo (BCC) a annoncé la mise en place prochaine d'un bureau spécialisé chargé de recevoir et d'étudier les dossiers des PME afin de les rendre éligibles aux crédits bancaires. Plusieurs banques seront retenues comme partenaires dans ce projet. Par ailleurs, la BCC a proposé de généraliser cette réflexion sur la PME dans tous les secteurs de l'économie où elle est active. Le problème du financement représente le plus grand défi à réaliser. Beaucoup de jeunes entrepreneurs présents dans la salle ont considéré le financement comme l'ultime préoccupation, avant la pression fiscale et l'absence de l'accompagnement de l'État. Bien avant la table ronde de la Fec, un forum ayant réuni en 2015 près de 300 entrepreneurs à la Fa-

culté protestante du Congo a abouti à une révélation : 65 % des participants n'ont jamais sollicité de crédit à une institution financière. Toutefois, la pression fiscale représente tout de même 600 taxes à payer, absorbant 51 % du chiffre d'affaires. Il est indispensable de mettre en place les mécanismes de soutien et de promotion de la PME. Mais pour y parvenir, il faut vaincre la réticence des banques et institutions de micro-finance à octroyer les crédits à longue durée et à des taux préférentiels aux PME au regard des risques importants (fragilité de l'investissement, absence de comptabilité, dossiers bancables mal conçus, etc.).

**Un enjeu national**

La question de la PME congolaise revient chaque année. Certains exposants locaux ont déploré les longs discours pour peu d'actions sur le terrain : « le gouvernement nous a parlé de 500 millions de dollars américains US pour soutenir l'initiative locale. Au moins 100 millions ont servi au projet Bukanga-Lonzo. Depuis, plus rien. J'ai travaillé sur une quarantaine de produits dérivés du manioc sur fonds propres. Vous avez sous vos yeux mes différents produits bien accueillis par les Congolais. Je n'ai jamais reçu un seul crédit ». Des cas similaires sont légions dans plusieurs secteurs de la vie économique. Heureusement que les Congolais réussissent à se démarquer malgré une conjoncture difficile. « Les PME ont joué le rôle d'amortisseur social pendant la crise financière de 2008-2009 jusque dans les zones reculées du pays. Elles ont fourni des denrées de première nécessité, des services de transports (terrestre, fluvial etc.) ainsi que des logements et habits quand plus rien ne fonctionnait », a rappelé Albert Yuma. Cette table ronde a permis de répondre à l'objectif principal de replacer la PME au cœur du développement de la RDC. L'avenir de la PME congolaise relève d'une responsabilité commune : classe politique, administration, secteur privé, partenaires techniques et financiers ainsi que bailleurs de fonds, a conclu Albert Yuma.

Laurent Essolomwa

## PROVINCES

## Maï Ndombe favorable à une exploitation « responsable » du Lac

**Le gouvernorat provincial espère relancer rapidement la pêche, l'une des principales activités à côté de l'agriculture et de l'élevage. Maï Ndombe est une nouvelle province issue du démantèlement de l'ex-Bandundu, dont la vocation agricole n'est plus à présenter.**

Les autorités de Maï ndombe sont engagées dans promotion de la pêche durable pour rattraper le retard de développement de la nouvelle province. En effet, le secteur jouit d'un regain d'intérêt depuis quelques années, après la mise en œuvre réussie du projet pilote de cogestion et de conservation des ressources halieutiques du lac Maï ndombe baptisé « Ndjamba ndjale II » ou « J'aime le lac ». Il s'agit d'un projet financé par WWF Belgique et exécuté par Cenadep au cours de la période allant de 2014 à 2016. Comme innovations annoncées, le gouvernorat provincial précise son intention de mieux réglementer la pêche, en collaboration avec des organisations de terrain comme le Cenadep. Cette ONG a travaillé sur l'exploitation du lac Maï ndombe. Comme la revue agricole « La voix du paysan congolais » le confirme, les données récoltées sur le terrain lui ont permis d'élaborer une charte pour la promotion d'une pêche responsable. L'arrêté attendu va s'inspirer naturellement de ces données du Cenadep.

Parmi les décisions à fort impact sur le secteur, figure certainement l'instauration prochaine d'un permis de pêche, le premier acte de la réglementation. Il est impérieux de protéger les

zones de frayères et les zones de reproduction des poissons pour enrayer le dépeuplement du lac Maï ndombe. Tout le sens des efforts futurs devra se traduire par la volonté de repeupler le Lac, du reste la principale richesse de la province. Au-delà, il est prévu la mise en place d'un calendrier de pêche pour fixer les périodes d'ouverture et de fermeture de la pêche à Maï Ndombe. Mieux, l'autorité locale va interdire l'utilisation des intrants de pêche prohibés. Dans la province, il sera désormais interdit d'attraper les poissons en empoisonnant l'eau ou en utilisant les intrants qui les tuent. Enfin, il faut signaler les mesures plus dissuasives de protection des espèces en voie de disparition et de contrôle de l'administration dans la délivrance du permis de pêche. Une taxe pourrait éventuellement être instaurée pour générer des recettes pour la province. A travers ces nouvelles dispositions et d'autres à venir, l'idée est d'ouvrir progressivement la voie à une pêche industrielle, respectueuse de l'environnement et capable de booster le développement de Maï ndombe. Cela contribuera surtout à répondre efficacement aux efforts d'autosuffisance alimentaire de la province. Mais avant d'y parvenir, des préalables s'imposent déjà. Il y a par exemple l'installation des chambres froides pour commercialiser les denrées alimentaires fraîches. Il est important de jeter les bases solides d'une relation commerciale avec Kinshasa, principal débouché pour la province, et même l'extérieur du pays.

L.E.

## HUMEUR

## Et pourtant l'accueil à l'hôpital s'avère le premier traitement !

Il s'agit ici de la façon dont certaines structures hospitalières accueillent les malades. Sans langue de bois aucune, dénonçons cette pratique, car certains hôpitaux et centres de santé intégrés sont en passe de devenir de très mauvais exemples. Et cette mauvaise pratique, on ne le dira jamais assez, peut aggraver la souffrance d'un patient.

Ainsi, ce billet d'humeur se veut une dénonciation, afin que des hôpitaux et d'autres unités sanitaires à moyenne ou à capacité élargie, cessent avec des pratiques qui dérangent à la fois des malades, leurs parents, bref la société tout entière. Et c'est l'Etat qui est vilipendé, certains parleraient même d'un laxisme de l'Etat puisque ce comportement persiste dans bien des hôpitaux. Ce mauvais accueil se résume en gros en deux aspects gênants : la durée de l'attente d'un malade avant d'être reçu par le personnel soignant, surtout s'il se trouve dans un état très critique, et certains propos malveillants des agents de santé à l'endroit des malades. Bref, ce sont là des anti-valeurs.

Alors comment comprendre qu'un malade arrivé au triage d'un centre hospitalier et dans un état parfois comateux, soit victime de l'indifférence du personnel soignant ? Il suffit de fréquenter des triages et services hospitaliers pour se rendre compte de cette ignoble pratique. Des malades ou des membres de leurs familles ne manqueront pas d'exprimer leur désarroi en ces termes : « Nous sommes là, il y a près de 3 heures » ; « Et pourtant le médecin, nous avait demandé d'être à temps la fois dernière, malheureusement, il rentre et sort comme s'il ne nous voyait pas » ; « c'est difficile, car certains à peine arrivés, ils sont vite reçus et nous qui sommes les premiers, nous attendons toujours ». Ne cachons rien, ces propos montrent que l'accueil n'est pas bon.

Toujours dans cette même optique, il est surprenant qu'un cas urgent soit reçu dans une indifférence caractérisée du personnel soignant. Pour corroborer nos constats, d'un côté de ces mauvais accueils et de l'autre des bons accueils, qui peuvent influencer sur le devenir sanitaire du malade, citons l'enseignant paramédical gabonais Jean-Claude Manfoumbi Moussavou qui écrivait : « le bon accueil est un gage de qualité dans les hôpitaux et centres de santé, celui-ci constitue la moitié de la guérison ».

Encore que de nombreux spécialistes de la psychosociale ont toujours affirmé que nos maladies ont de près ou de loin des origines psychosomatiques. Ainsi donc les infirmiers, médecins et tout homme de blouse blanche devraient créer dès l'accueil du malade les conditions de l'apaisement de son mental afin que démarre par là même, toute la complexité de la trajectoire de sa guérison qui va de l'accueil à l'administration du médicament approprié en passant bien sûr par des séries d'étapes de diagnostic du mal ou des maux dont il souffrirait.

Et si l'on n'aiguise pas dès maintenant la vigilance sur cet aspect, malgré les efforts que ne cesse de déployer l'Etat en innovant, en modernisant, en élargissant le volume des centres hospitaliers avec des équipements bio-techniques de pointe, la question de l'accueil des malades restera toujours à résoudre. Car un bon accueil risque de devenir une pratique en voie de disparition. Tenez ! Un malade avait catégoriquement dit à ses parents de ne pas le conduire à l'hôpital Z parce que, disait-il : « là-bas, on reçoit très mal les malades ». Les hôpitaux, soignez donc vos images à travers un bon accueil de vos malades !

Faustin Akono

## INVESTISSEMENTS PUBLICS

## Pointe-Noire a abrité un atelier de formation sur la transparence et le suivi budgétaire

Organisée par l'ong La Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH) sur le thème : « Renforcer la responsabilité et la redevabilité par un engagement citoyen dans le contrôle de l'action publique », ladite formation s'inscrit dans le cadre du projet, sensibilisation et implication des médias dans le suivi des investissements publics. Les travaux de cet atelier ont eu lieu mercredi 22 mars au centre culturel Jean Baptiste Tati Loutard sous la direction de Christian Mounzeo, président de la RPDH.

Pour les organisateurs de cette rencontre, cet atelier de formation se fixe divers objectifs notamment renforcer l'engagement des médias et de la société civile dans le suivi des investissements publics; mobiliser les médias et les organisations de la société civile autour des questions de transparence en général, et en particulier autour de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE); susciter une appropriation par les participants de l'ITIE afin de les amener à influencer une mise en œuvre efficace de l'initiative au Congo; susciter une prise de conscience citoyenne dans le but d'inciter les participants à s'impliquer dans le processus de suivi budgétaire en vue de s'assurer que la gestion transparente des revenus extractifs et le contrôle des investissements publics contribuent à affecter positivement l'exercice des droits économiques et sociaux en République du Congo et autres.

Présents à cette rencontre, Olga



Photo de famille de l'activité

Elenga et Jean Paul Kaba respectivement chef d'antenne chargé de la gestion des réfugiés à Pointe-Noire et au Kouilou et journaliste à radio Pointe-Noire ont expliqué que la présente session a permis le renforcement de leurs capacités en vue d'une meilleure compréhension des notions comme, les droits économiques, sociaux et culturels, l'initiative pour la transparence dans les industries extractives, le suivi budgétaire et autres.

« Les femmes doivent sortir de cette culture qui limite la fête des femmes du 8 mars exclusivement au port du pagne et aux questions festives pour s'occuper d'autres sujets basés sur la gestion effective du pays. À travers cet atelier par exemple, les femmes peuvent aisément comprendre les mécanismes de gestion de l'argent généré par les ressources naturelles du Congo. Ainsi les femmes doivent s'impliquer activement aux questions sur la gestion publique en vue de partager leurs expériences sur

les questions de corruption, de la fraude, de la concussion et de la gabegie financière », a indiqué Olga Elenga.

La RPDH à travers le projet « Sensibilisation et implication des médias dans le suivi des investissements publics » soutenu par l'ambassade des Etats-Unis en République du Congo entend promouvoir la transparence et le suivi budgétaire afin de renforcer l'accès à l'information sur les revenus fiscaux, leur utilisation responsable et durable ainsi que l'obligation de reddition des comptes par des décideurs. Celui-ci est financé par l'USAID à hauteur de 50.000 dollars américains et exécuté conjointement par le RPDH, comme organisation demandeur avec l'appui technique de la campagne Publiez ce que vous payez Congo. Sa durée est d'une année et concerne six localités situées dans six départements à savoir, Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Sibiti, Kinkala et Ouesso.

Séverin Ibara

## Bientôt la mise en place d'un outil anticorruption

L'annonce a été faite par Franck Loufoua-Bessi, chargé des programmes de l'ONG congolais de défense des droits de l'homme, la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH), au cours d'un entretien avec les Dépêches de Brazzaville. Objectif : permettre aux citoyens de s'impliquer de manière active et efficace dans la lutte contre la corruption.



Franck Loufoua-Bessi, «crédit photo adiac»

La RPDH entend mettre en place en avril un Centre d'assistance juridique et d'action citoyenne (CAJAC), un outil qui découle du partenariat entre l'ONG congolais de défense des droits de l'homme, avec un organisme international des droits de l'homme. « Le CAJAC est un outil de lutte contre la corruption qui remet en cause la croyance selon laquelle les citoyens sont apathiques face à la corruption et qui démontre de la même manière que les citoyens sont prêts à s'engager

dans la lutte contre la corruption si on leur offre l'occasion. Son but est de renforcer le pouvoir des citoyens lorsqu'ils déposent des plaintes pour les cas de corruption et s'assurer de leur suivi devant les administrations concernées », a martelé Franck Loufoua-Bessi.

D'après l'orateur, cet outil a été déjà expérimenté dans d'autres pays africains tels que, le Cameroun et le Sénégal.

Le champ d'action du Cajac s'inscrit autour de trois activités principales à savoir, la fourniture de conseil juridique aux victimes ou aux témoins en cas de corruption; l'assistance aux citoyens en vue de structurer leurs plaintes, les acheminer auprès des instances compétentes. Le troisième axe d'intervention concerne les plaidoyers pour inciter les réformes et les changements systémiques.

Soulignons que ce mécanisme permettra de démocratiser la lutte contre la corruption, de faire que cette lutte sorte du champ exclusivement institutionnelle, pour faire de sorte que les citoyens s'impliquent de manière active dans cette lutte et contribuent donc à l'un des objectifs de la RPDH, celui de renforcer le cadre légal et institutionnel en vigueur au Congo en matière de lutte contre la corruption.

La cérémonie de lancement officiel de cet outil anticorruption est prévue en avril à Pointe-Noire. « Nous sommes dans la finalisation de tous les éléments pratiques pour rendre cet instrument opérationnel et, au mois d'avril nous initierons une cérémonie du lancement officiel du Cajac qui sera suivie d'activités de sensibilisation pour informer les citoyens du mode opératoire et notamment, des conditions de saisine, du mode d'intervention du Cajac sur le terrain », a ajouté le chargé de programmes de l'ONG.

Charlem Léa Legnoki

## TENNIS DE TABLE

## La région Afrique centrale tient sa première réunion à Brazzaville

Le président de la Fédération africaine de tennis de table, l'égyptien Khaled El Sally, a tenu une séance de travail dans la capitale congolaise.

Autour de lui, les responsables de la gestion de la discipline au niveau sous-régional, venus notamment de la République dé-



Les présidents de la Fédération africaine et congolaise de Tennis de table crédit photo Adiac

mocratique du Congo (RDC), du Cameroun... Le pays hôte a été représenté par le président de sa fédération, Jean Marie Okouna. Les réformes adoptées lors de l'assemblée générale de la Fédération continentale, tenue récemment à Agadir (Maroc) ont été évoquées. « En ce qui concerne la dénomination sur le découpage géographique de la gestion du tennis de table en Afrique, il ne sera plus question de Zone mais de Région. Ainsi, on parlera désormais de la Région 3 Afrique Centrale », a expliqué Khaled El Sally.

Celui-ci a par ailleurs exposé la

nouvelle vision du développement des activités de la discipline dans les catégories cadette, juniors, seniors. Aussi, le bureau de la Région Afrique centrale a été définitivement mis en place en nommant des responsables aux postes qui jusque-là étaient vacants. Alfred Bagueka du Cameroun est le président de ladite Région élu lors de l'assemblée générale à Agadir de la Fédération africaine. À Brazzaville, c'est le président de la Fédération de la RDC, Mwana Mbuta qui est donc élu secrétaire général et Jean Marie Okouna membre. Le bureau sous-régional n'ayant que trois postes. « C'est un honneur pour nous d'être membres du bureau de la Région 3 et d'abriter la première réunion de la structure sous-régionale en charge du tennis de table », a indiqué le président de la Fédération congolaise de la discipline. Jean Marie Okouna a ensuite rappelé que cette année le Congo prendra part à plusieurs compétitions internationales.

Le Championnat d'Afrique cadets en Tunisie, le Championnat du monde en Italie et le mondial des cadets en Océanie en octobre prochain. Le président de la Fédération congolaise croit au soutien indéfectible de l'Etat pour que les athlètes répondent efficacement présents à ces rendez-vous sportifs qui pointent à l'horizon.

Rominique Nerplat Makaya

## COLLECTIVITÉS LOCALES

## Brazzaville pose les bases de la création du Réseau des maires des villes de la Cémac et des Grands Lacs

Cette nouvelle structure, créée à la faveur de la 85e session de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) élargie aux pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) ainsi qu'à ceux des Grands Lacs, vise à renforcer la prise en compte des autorités locales dans les politiques nationales, régionales et internationales

Plus d'une trentaine de maires des villes, capitales et métropoles se sont réunis ce week-end à Brazzaville. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Premier ministre congolais, Clément Mouamba, qui avait à ses côtés, la présidente de l'AIMF, la maire de Paris, Anne Hidalgo. Outre la mise en place du Réseau des maires des villes de la Cémac et des Grands lacs, cette réunion visait également la mobilisation des femmes leaders des pays de cet espace sur les réalités urbaines. Les autres objectifs visés sont : favoriser les échanges entre acteurs de la Cospéco sur l'intérêt de cette expérience ; mobiliser les acteurs et les autorités sur des questions frontalières dans la Cémac, sur le renforcement des espaces transfrontaliers.

Dans son mot de bienvenue, le député-maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé, a indiqué que la création d'un Réseau des maires des villes des pays membres de la Cémac et de la région des Grands Lacs est un grand projet destiné à renforcer et à consolider l'intégration régionale à partir des collectivités locales et territoriales. La présidente de l'AIMF s'est, quant à elle, félicitée du travail abattu dans la sous-région en ce qui concerne cette

institution, notamment par les maires de Kinshasa, André Kimbuta, et de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé, qui ont dégagé, selon elle, un espace propice à la prospérité de leurs villes et de leurs populations.

S'exprimant au nom de la Commission de la Cémac, Pierre Moussa a rappelé que cette réunion se tenait dans un contexte sous-régional marqué par la volonté des six Etats de renforcer collectivement la sécurité dans l'ensemble de la zone aux mouvements extrémistes violents, préalable absolu à la relance des économies. Et de prendre des mesures idoines pour conjurer la crise économique et financière dans notre sous-région de façon coordonnée. « En plaçant les présentes assises dans le cadre d'une problématique d'intégration, l'AIMF rejoint largement les préoccupations fondamentales exhumées dans les politiques publiques communautaires actuellement en œuvre issues des directives et orientations de la Conférence des chefs d'Etat de notre sous-région », a-t-il indiqué, rappelant que le sommet des chefs d'Etat de la Cémac en Guinée Equatoriale, avait décidé, entre autres, de généraliser la libre circulation des personnes dans l'ensemble des six Etats et d'accélérer l'intégration physique du territoire, à travers le plan opérationnel 2017-2021 du programme économique régional.

**Lever des obstacles pour libérer le potentiel de développement des entités locales**

Présidant la cérémonie, le Premier ministre a salué la Commission de la Cémac et l'AIMF pour leur heureuse initiative d'organiser cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de l'intégration et du développement de la sous-région

d'Afrique centrale. Ceci à quelques mois de la tenue l'année prochaine du Sommet d'Africités à Brazzaville en 2018. « Plusieurs obstacles doivent être levés pour libérer le potentiel de développement des entités locales, d'un pays à un autre. Les réalités ne sont pas les mêmes, mais les points de convergence existent... que nous ne pouvons imaginer. La démarche proposée par l'AIMF à la Cémac paraît judicieuse pour notre sous-région qui doit promouvoir le développement local à la fois harmonieux et durable », a déclaré le chef du gouvernement, Clément Mouamba.

Il s'est, par ailleurs, réjoui de la création de ce réseau qui intègre, d'après lui, les Objectifs du développement durable en faisant en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous. Le gouvernement congolais est favorable, a-t-il dit, à ce projet en instaurant, d'entrée de jeu, un dialogue participatif avec d'un côté les femmes leaders et de l'autre les acteurs ainsi que les autorités locales en charge des questions frontalières. « Nous osons donc espérer que Brazzaville, comme par le passé, va poser les fondations pour un réseau des maires qui sera un interlocuteur des autorités locales auprès de la Cémac, conformément aux dispositions de l'Accord-cadre AIMF-Union européenne », a conclu le Premier ministre, assurant que le Congo était disposé à apporter son appui à ce réseau, à œuvrer pour le bien-être, le vivre-ensemble de la population de la sous-région d'Afrique centrale.

Parfait Wilfried Douniama

## RÉFLEXION

## L'Union Européenne face à ses contradictions

Si les dirigeants européens, les hauts fonctionnaires travaillant à Bruxelles et, de façon plus générale, tous ceux qui exercent des responsabilités dans le cadre de l'Union Européenne avaient deux sous de bon sens ils auraient fait en sorte que la célébration du soixantième anniversaire du Traité de Rome, samedi, dans le cadre historique du Capitole, soit aussi discrète que possible. Le moins que l'on puisse dire, en effet, est que la communauté européenne après avoir été longtemps perçue comme une avancée décisive du Vieux continent sur la voie de l'unité apparaît aujourd'hui dangereusement instable, prête à redonner vie aux démons qui la perturbèrent des siècles durant.

Conçue à l'origine pour achever de réconcilier l'Allemagne et la France, dont les ambitions et les conflits avaient provoqué deux guerres mondiales, la Communauté Economique Européenne créée le 25 mars 1957 était le fruit d'une longue réflexion engagée par des hommes d'Etat responsables au plus fort de la guerre provoquée par les Nazis dans le but de s'emparer du continent. Elle fit naître de grands espoirs chez les peuples concernés par ce mouvement historique en paraissant écarter définitivement les affrontements fratricides et en jetant les bases d'une communauté économique qui profiterait aux six nations.

Rejointe le 1<sup>er</sup> janvier 1973 par le Danemark, l'Irlande et la Grande Bretagne, elle s'est étendue presque aussitôt à l'Espagne et au Portugal, donnant nais-

sance à un ensemble géographique et politique aussi cohérent que puissant sur le plan économique. Mais, hélas, au lieu de s'en tenir là et de travailler sérieusement sinon à la fusion de ses peuples, du moins à la construction d'une communauté structurée capable de prendre au sein de la communauté internationale la place que lui réservait cette renaissance, elle s'est crue capable d'absorber les pays de l'Est européen qui venaient tout juste de s'affranchir de la tutelle soviétique ; et ce faisant elle a commis une erreur qu'elle paie aujourd'hui au prix fort comme le montrent les crises en série qui la secouent.

Cette extension, voulue essentiellement par l'Allemagne réunifiée qui voulait imposer à nouveau son leadership sur le continent et ne pouvait y parvenir qu'en incluant ses voisins de l'Est européen, a en effet provoqué trois crises dont la combinaison pourrait s'avérer dramatique à court terme.

° Elle a conduit, d'abord, à la construction, à Bruxelles, d'une tour de Babel administrative aussi puissante que déconnectée du réel et donc dangereuse par les décisions qu'elle prend. Toutes proportions gardées le système technocratique qui régit présentement l'Union européenne présente les mêmes défauts que celui qui conduisit à l'implosion de l'URSS. Il ne peut au final que provoquer des crises internes en série.

° Elle a conduit, ensuite, les pays comme la Grande-Bretagne – qui ne souhaitait pas à l'ori-

gine faire partie de la CEE et qui avait constitué sa propre communauté, l'AELE – à rompre ses liens avec l'Europe. D'où le Brexit qui envoie un signal fort aux Européens puisqu'il prouve que l'un des trois « grands » de l'Union européenne ne croit plus à l'avenir d'une communauté que domine de facto l'Allemagne.

° Elle a conduit, enfin, la Russie à entreprendre de reconstruire sur sa frontière occidentale les barrières élevées durant la « guerre froide » pour se protéger des invasions subies dans le passé, notamment lors de la deuxième guerre mondiale. D'où l'annexion de la Crimée, la mise sous contrôle de la partie Est de l'Ukraine, les menaces plus ou moins déguisées contre les Pays baltes et surtout le renforcement de son arsenal militaire.

Etant donné ce qui précède, l'Union Européenne n'a plus que deux voies ouvertes devant elle : ou bien elle resserre les rangs et revient aux principes, aux valeurs, aux objectifs qui lui permirent de se construire il y a soixante ans ; ou bien elle poursuit sur la voie suicidaire où elle s'est engagée, ne recrée pas un noyau dur en son sein, ne remet pas de l'ordre dans son appareil administratif à Bruxelles.

Dans le premier cas elle a une chance de mener à bien le grand œuvre entrepris par ses Pères. Dans le second cas elle sombrera vite dans un nouveau chaos dont nul ne peut dire ce qu'il sortira.

Jean-Paul Pigasse